

# JOURNAL

HELVETIQUE

OU

# RECUEIL

DE PIÈCES FUGITIVES DE  
LITTÉRATURE CHOISIE;

DE PÔESIE, DE TRAITES  
*d'Histoire, ancienne & moderne, de Découvertes des Sciences & des Arts; de Nouvelles de la République des Lettres & de diverses autres Particularités intéressantes & curieuses, tant de Suisse, que des Païs Etrangers.*

DEDIE' AU ROI.

SEPTEMBRE 1742.



A NEUCHÂTEL.

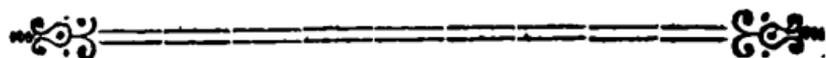
DE L'IMPRIMERIE DES JOURNALISTES 1742





JOURNAL  
HELVETIQUE,  
DEDIE' AU ROI.

SEPTEMBRE 1742.



CINQUIEME LETTRE

A Mr. BOURGUET, Professeur en Philosophie & en Mathematiques, à NEUCHÂTEL, sur divers Points concernant le Culte des Dieux d'Egipste, & en particulier celui d'Isis à Rome.

MONSIEUR.

VOUS conoissés tout ce que les Modernes ont rassemblé de Passages des Anciens sur le Culte d'Isis à Rome, & en particulier, ce qu'on trouve là-dessus dans l'*Harpocrate* de CUPER, auquel Mr. Olivieré renvoïe ceux qui voudront apprendre quand ce Culte comença à s'introduire parmi les

Romains : Vous savés aussi tout ce qu'ont recueilli sur ce sujet *Jaques Godefroi* (a) & *Pignorius* (b). Vous allés donc craindre de ne lire ici que ce que ces Savans ont beaucoup mieux dit- il y a longtems. Le seul moyen de prevenir, ou diminuer au moins l'ennui qui vous prendroit par avance, si vous n'atendiés rien au delà, est de débiter par vous anoncer quelque chose de plus. Mais come je sai combien on s'expose, d'un autre côté, en promettant du neuf, qui ne se rencontrera qu'après beaucoup de comun : Je dois encore vous persuader d'abord que ma promesse n'est point illusoire. Je n'ai pour cela qu'à vous faire observer, que ni *Cuper*, ni aucun autre Auteur qui me soit connu, n'a pris l'Histoire du Culte d'*Isis* & *Serapis* à Rome, de plus haut que le Consulat de *Gabinus* & de *Pison*, revêtus de cette Dignité l'An DCXCVI. On s'est arrêté à cette Epoque, aparemment parce que nous n'avons point de témoignage, où paroissent les Noms de ces Divinités, qui regarde des tems plus reculés que ce que *Tertullien* raporte des Deliberations du Senat, sur leur Chapitre, sous ces deux Consuls.

(a) Dans ses Notes sur Tertullien ad Nation. Lib. I. Cap. IX.

(b) Dans sa *Mensa Isiaca*.

Cependant , quand je n'aurois pas fait voir , come je crois de l'avoir montré , que ces Divinités étoient honorées à Rome long-tems avant ce septième siècle de sa fondation ; le Décret du Senat , dont parle *Tertullien* , done assés lieu de présumer , que ce Culte y étoit fort répandu auparavant , pour engager à pousser les Recherches , sur la manière dont il s'y étoit introduit , aussi loin dans les Siècles précédens qu'on en trouve des vestiges.

Quelques rapides que soient quelques fois les progrès de la Superstition , il n'est point ordinaire qu'elle gagne si promptement des Persones de tout Ordre , lors qu'elle n'est pas apuiée de l'Autorité ; & à plus forte raison quand des premiers Magistrats lui oposent les Règles de la Religion du País , ses Loix & tout leur pouvoir. Or le nombre des Partisans de ces Dieux d'Egipste étoit considerable , & leur crédit sans doute bien grand , puis qu'ils entreprirent de faire autoriser leur Culte ; que trouvant de la resistance de la part du Senat & des deux Consuls en particulier , ils ne craignirent point d'y oposer la force & d'exciter une espèce de sédition ; & que , malgré le Décret du Senat & la fermeté des Consuls , ils osèrent relever les Autels que ces Magistrats avoient fait détruire. *Tertullien* ra-

porte toutes ces circonstances. Mais ce n'est point assés pour qui est curieux de savoir quand les Dieux d'Egipte comencèrent à être révéres à *Rome*, par des hommages particuliers : Et c'est ce qu'on n'a pas recherché jusqu'ici, come je l'ai fait, en demêlant ce qu'on trouve de traces des Idées & de la Religion des premiers Habitans de l'*Italie* sur ce fujet, jusqu'au tems de *Romulus*. Je vai suivre ces traces chés les Romains sous le Règne de ce Prince & de ses Successeurs. Ce sera remplir le vuide qu'ont laissé, dans l'Histoire de ce Culte, tous ceux qui en ont traité.

*ROMULUS* aiant pris pour modèle de la Religion qu'il vouloit établir à *Rome*, ce qu'il y avoit de meilleur & de plus universellement reçu dans celle des Grecs, ainsi que nous avons vû que *Denis d'Halicarnasse* l'ateste ; & ce Prince aiant admis à peu près tous les Dieux de la Grèce, pour être les Objets du Culte de ses nouveaux Sujets, il n'y a guère lieu de douter qu'*Isis* & *Serapis* ne fussent du nombre. Cependant je ne le pose point encore en fait ; tant parce que je ne me rapelle pas qu'aucun Ancien l'ait dit en termes exprès, que parce qu'on les voit même parler des Dieux d'Egipte d'une manière qui autoriseroit plutôt à soutenir le contraire, si l'on s'en tenoit

noit à leurs témoignages dans ce qui regarde les premiers tems de Rome. Il me suffira , pour le présent , d'avancer , que Romulus ne bannit ou n'exclut pas de Rome ces Divinités Egiptiennes , par aucune défense de les y honorer d'un Culte , même privé. Voïons si ce que l'Histoire nous a transmis sur le Règne de ce Prince , contredit cette Proposition.

Cette Histoire, *Monsieur*, loin de fournir quelque preuve d'une attention marquée de *Romulus* à borner le Culte Public ou Privé à un petit nombre de Divinités, empruntées de certains Peuples voisins de Rome , où honorées alors par quelques uns des Individus rassemblés de toutes les Contrées de l'Italie dans l'Asile qu'il avoit ouvert , nous apprend au contraire, d'un côté, que *Romulus* & *Tatius* y élevèrent des Temples & des Autels à quantité de Divinités ; de l'autre , que les Colonies entières, dont ils peuplèrent leur Ville, à diverses reprises, y apportoient leurs propres Dieux, & tout leur Culte.

*Romulus* & *Tatius*, dit Denis d'Halicarnasse (a), érigerent des Temples & des Autels aux Divinités à qui ils avoient fait vœu avant la Guerre d'en élever : Le premier, à Jupiter Stator, le dernier au Soleil

## 8 JOURNAL HELVETIQUE

& à La Lune (a), à Rhéa, à Vesta, à Vulcain, à Diane, à Mars, & à plusieurs autres Divinités, dont il n'est pas facile de rendre le nom en Grec.

N'y avoit-il aucune Divinité Egiptienne entre le grand nombre de celles que Denis n'indique qu'en gros, par cette façon de parler, & à plusieurs autres? Isis & Serapis, dira-t-on, ne sauroient du moins y être compris, leurs noms se trouvent trop fréquemment dans la Langue des Grecs. La difficulté d'exprimer dans cette Langue ceux des Divinités que l'Historien ne nomme pas, ne peut regarder ces deux là, ni aucune autre Divinité adorée en Grèce.

L'Inférence est naturelle, j'en tombe d'accord: Mais il est plus naturel encore de s'en tenir à celles qui résultent des faits, qu'à une telle conjecture, qu'ils contredisent.

Or voici des faits dont elle ne sauroit détruire les conséquences: Ce sont ceux qui prouvent que le Culte des Divinités Egiptiennes

(a) Je remarque en passant que J. LIPSE ne se rapelloit pas sans doute ce Passage de Denis, quand, écrivant ses Notes sur Tacite Annal. XV. Cap. 41. il y dit, que le Soleil & la Lune, n'étoient ni des anciens Dieux des Romains, ni honorés à Rome du Temps des Rois. Luna & Sol non sunt inter priecos Romanorum Deos, nec culti tempore Regum.

tiennes à dû passer à Rome avec les Colonies qui y entrèrent à différentes reprises, sous le Règne de *Romulus*; suposé que ces Divinités n'y fussent pas conues & honorées auparavant.

*Romulus* transféra à Rome trois mille Ceniniens, Antemnates, ou Crustumériens: & il leur acorda les mêmes Libertés dont jouissoient les premiers Romains. Les Aborigines, qui faisoient partie des Oenotriens fortis d'Arcadie, avoient enlevé Cenine, Antennes, & Crustumérium aux Sicules. Les Aborigines étoient Grecs. Ainsi ces trois Villes étoient de race Greque, come parle *Dénis* d'Halicarnasse (a) dans le François du P. Le Jai. On y adoroit donc, quand leurs Habitans furent transférés à Rome, des Divinités honorées en Grèce. Il les portèrent conséquemment dans leur nouvelle Patrie, & les y vénérèrent de la même manière

(b) Lib. 2. Cap. 35. Ce Traducteur fait ici une bevuë, dont il est bon d'avertir ceux qui ne lisent *Dénis* qu'en François. Il fait dire à l'Historien que les Sicules faisoient partie des Oenotriens fortis d'Arcadie: Au lieu que le Grec dit cela des Aborigines.

Les Aborigines, ce sont les termes du P. Le Jai, les enleverent (Ces trois Villes) aux Sicules, qui faisoient partie des Oenotriens, & ceux ci, come j'ai dit, étoient fortis d'Arcadie.

nière qu'ils le faisoient à Cenine à Antemnes, & à Crustumarium.

Quatre mille Habitans de Camerinum, que *Romulus* & *Tatius* firent de même passer à Rome, y introduisirent aussi les Dieux de cette Ville des Albains.

Les Etrusques de Veïes, qui voulurent demeurer à Rome, furent reçus par *Romulus* au nombre des Bourgeois, & continuèrent à rendre aux Dieux de l'Etrurie les mêmes hommages qu'ils leur rendoient à Veïes.

Isis & Serapis auroient-ils été sans Adorateurs chez les Albains, les Latins, & les Etrusques? J'ai fait voir ci devant, qu'on ne sauroit le présumer. Pourquoi donc présu-meroit-on que ces Divinités étoient inconnues à Rome, dont la meilleure partie des Habitans, dans l'Epoque dont il s'agit, étoient de ces Peuples? Cette présomption seroit d'autant moins naturelle, qu'un des premiers Dieux que *Romulus* fit honorer par des Fêtes publiques, étoit Fils d'Isis. J'entens parler de *CONSUS*.

Vous me direz, *Monsieur*, que la Tradition qui fait passer *Consus* pour le même Dieu que *Neptune*, aiant pour elle la pluralité des Suffrages des Auteurs Anciens qui nous restent, & par là aussi des Modernes, on doit croire *Consus* Fils de Satur-

ne, come le dit Aufone (a), puisque Saturne étoit incontestablement Père de Neptune: Qu'ainsi Confus ne peut entrer pour rien dans l'Histoire d'Isis, & ne lui appartient pas.

Je ne suis point le premier qui ait douté de la vérité de la Tradition commune sur l'identité de ce Dieu & de Neptune; & je me fiâte que quand vous aurez lû les raisons que j'ai de la rejeter, vous rendrés avec moi Confus à Isis.

Començons par examiner sur quoi cette Tradition est fondée. Ce n'est que sur une inférence.

La Fête apellée du Nom de Confus *Consualia*, se célébroit, dit-on, à l'honneur de Neptune; donc *Confus* étoit un des Surnoms de Neptune; ainsi Confus & Neptune n'étoient qu'un seul & même Dieu.

Mais disons avec attention tout ce qu'a écrit Denis d'Halicarnasse de Confus & de l'institution des *Consuales*, nous verrons qu'il donne une idée toute différente de cette conclusion.

Romulus (dit cet Historien) (b) aiant

pris

(a) Proles Saturnia Confus Epigramm. LXVIII.  
 (b) Lib. 2, pag. 99. Edit. Sylburg. Je cite la page de l'original, parce qu'ici je ne copierai pas la Traduction du P. le Jay. Je marquerai au contraire les fautes & les inexactitudes dont elle est remplie dans cet endroit.

pris la résolution d'enlever un bon nombre de Filles, pour les marier aux Romains, comença par promettre au Dieu qui préside aux Deseins secrets, que s'il favorisoit cette entreprise, il lui feroit tous les Ans un Sacrifice, & qu'il établiroit des Jours de Fêtes à son honneur. Le Senat consulté sur cette affaire, donna dans le sentiment du Prince, qui marqua un Jour. auquel on célébreroit la Fête de Neptune, & fit inviter les Villes voisines à cette Cérémonie, en leur auonçant qu'ils y auroient le Spectacle de diverses Courses d'Hommes & de Chevaux.

Arrêtons nous un moment ici. Il s'y agit certainement de deux Divinités différentes: L'une est celle à qui Romulus promet, que si elle favorisoit son entreprise, il institueroit une Fête annuelle à son honneur; l'autre est la Divinité qui devoit regarder la Fête, à laquelle il invita les Villes voisines, pour attirer, dans la sienne, les Filles qu'il vouloit y retenir. L'Historien désigne la première de ces Divinités par le Titre de *Président aux Deseins Secrets*, *apertou bouleimat On Egemòni*, & la dernière par son Nom de Neptune, *PossèidOm*. La Fête de Neptune étoit déjà connue, établie, & servoit d'ocasion à Romulus d'exécuter le dessein secret, dont le succès decideroit s'il

institueroit la nouvelle Fête, qu'il n'avoit promise que conditionnellement. L'Événement de la condition, qui le mettroit dans l'obligation de s'aquiter de ce Vœu, dépendant de la manière dont réussiroit ce qu'il entreprendroit à la Fête de Neptune, il ne començoit pas par remplir cette obligation, avant de savoir s'il seroit dans le Cas. Denis d'Halicarnasse donant lieu, par la façon dont il rapporte les faits qu'on vient de lire, de l'entendre ainsi: S'il eût voulu qu'on les comprit autrement, il auroit assurément averti, que, quoi qu'il parlât de Neptune, & du Dieu des Desses secrets, comme de deux Divinités différentes, c'étoit cependant un seul & même Dieu Neptune.

Mais on ne sauroit dire que ce fut là son idée; car tout ce qu'on peut inferer de ce qu'il en a dit de plus favorable à l'opinion qui confond ces deux Divinités, est que l'Historien n'étoit pas absolument décidé là dessus.

Il paroît même pencher pour le sentiment qui les distingue. Nous allons le voir en suivant sa narration.

Les Romains célébrent encore aujourd'hui sous le Nom de *Consualia*, continue Denis, la Fête qu'il (Romulus) institua alors. Cet alors se rapporte au tems du succès du Stratagème,

tagème , & non au tems qu'il fit le Vœu : Ainsi ce n'étoit pas la Fête de Neptune , mais celle qu'il avoit promis , & dont le Dieu des Desses secrets étoit l'Objet : L'Historien même s'explique à cet égard. *Le Dieu, ajoute-t-il, à l'honneur duquel cette Fête se célèbre, est appelé CONSUS par les Romains, dont quelques uns voulant traduire ce Nom en nôtre Langue, le rendent par NEPTUNE QUI EBRANLE LA TERRE : & disent que l'Autel souterrain lui est dédié, par ce que ce Dieu a la Terre sous sa Puissance. C'est ainsi que porte le Grec. La Traduction du P. Le Jay s'en éloigne trop, en donnant comme une Remarque de Denis même, ce sentiment de quelques Auteurs Romains, que l'Historien ne fait que rapporter.*

*Les Romains, ce sont les termes de la Version du P. LE JAY, apelloient CONSUS le Dieu qu'ils reveroient par cette sorte de Culte : Nous le nommerons en nôtre Langue POSIDON SISICHTON, c'est-à-dire NEPTUNE QUI FRAPE LA TERRE.*

Denis, loin de s'en tenir à l'opinion de ces Auteurs là, poursuit en ces termes : *Pour moi, j'ai oïi soutenir un sentiment différent, & dire que les Jeux & les Courses de Chevaux se faisoient bien à l'honneur de NEPTUNE, mais que l'Autel souterrain avoit été dédié dans la suite à un certain Genie, dont*  
il

il n'est pas permis de divulguer le nom, & qui dirige & protège les Deseins secrets.

Voici come le P. Le Jay rend cet endroit : Pour moi j'ai entendu dire à des Persones habiles, que j'ai consultées là-dessus, (le Texte ne parle ni de ces Persones habiles, ni de cette Consulte) que la Fête & le Combat de Chevaux se faisoient à l'honneur de Neptune; & que l'Autel souterrain fut ensuite élevé à une Divinité inconüe, qu'on croïoit être le Dieu du Conseil. C'est le Latin d'Emile Portus que le P. Le Jay a traduit dans cette dernière période, & non le Grec de Denis. Ce premier Traducteur Latin a rendu par *Deo ignoto*, le *Daimoni arreto tini* du Grec. Or *arretos* n'a jamais signifié *ignotus*, ou *inconnu*; mais dont il n'est pas permis de dire le nom; & c'est ce que *Silburge* a aussi exprimé dans sa Traduction, qui porte, *Genio cuidam, cujus nomen proferre nefas sit.* (a) Il sera bon de se souvenir de la vraie signification de cette Epithète : J'en tirerai usage ci-après.

*Denis* après avoir raporté les diferens sentimens sur la Divinité que regardoit la Fête

te

(a) Apulée done la véritable signification d'*arretos*, quand raportant ce que Platon dit de Dieu, il ajoute, „ *Quem quidem Celestem pronunciant indictum, innominabilem; &, ut ipse ait* „ *arreton, akrit Onomastion. De Dogm. Platon. p. m. 28.*

te promise par *Romulus*, ajoute la raison que rendoient de leur opinion ceux qui distinguoient ce Dieu de Neptune. *En effet*, disoient ces Persones, ni les Grecs, ni les Barbares n'avoient jamais consacré d'Autel souterrain à Neptune : Ainsi [j'achève leur raisonnement] puisque pour celebrer la Fête instituée à l'honneur du Dieu des Desseins secrets, on fit une Ouverture profonde proche le Grand Cirque, dans laquelle on bâtit un Autel souterrain, sur lequel on ofroit des Sacrifices, & posoit les Prémites que le Feu devoit consumer, cette Fête ne pouvoit rega der Neptune, à qui aucun semblable Autel souterrain ne fut jamais dédié : Par conséquent, le Dieu des Desseins Secrets n'étoit pas Neptune.

On trouve encore ici dans la Traduction du P. *Le Jai* une inexactitude considerable. Elle fait faire à son Historien même cette Observation que Denis donne come des personnes de qui il raporte l'opinion. *Je ne sache point en effet*, lui fait dire le P. *le Jai*, que parmi les Grecs, ni les Barbares, Neptune ait jamais eu d'Autel souterrain. La seule chose qu'il y ait de cet Historien dans tout son récit sur l'institution des *Consales*, est la réflexion qu'il fait, après qu'il a raporte les deux différens sentimens des autres, sur la Divinité qui en étoit l'objet. *Mais*, dit-il, il

il n'est pas aisé de décider laquelle de ces deux opinions est la plus conforme à la vérité. Réflexion, qui prouve, que Denis n'étoit point décidé là dessus. Mais il me semble que deux circonstances devoient le déterminer à croire, que, d'abord le Dieu des Desseins Secrets fut la seule Divinité que Romulus voulut qui fut honorée par la Fête des Consuales; mais qu'ensuite Neptune fut associé à cette Fête: Ce qui donna lieu à le confondre avec Confus.

La première de ces circonstances étoit connue à Denis d'Halicarnasse; il la rapporte, en disant, come on l'a déjà vû ci dessus, que les Jeux de Courses de Chevaux se faisoient bien à l'honneur de Neptune: Mais que l'Autel souterrain avoit été érigé dans la suite à un Génie, dont il n'étoit pas permis de dire le Nom, le Conducteur & le Protecteur des Desseins Secrets.

L'autre circonstance pouvoit n'être pas parvenue à la connoissance de cet Historien, & il y a lieu de le présumer ainsi, puis qu'il n'en fait aucune mention. C'est de Plutarque qu'on la tient (a). Romulus avant de faire le Vœu de l'Institution des Consuales, avoit fait courir le bruit qu'il avoit trouvé sous Terre l'Autel d'un certain Dieu nommé Confus, ou Dieu du Conseil. Ce Prince voulut, sans doute, préparer par là

B les

(a) Plutarch. in Rom. p. 25.

les Romains à regarder come un Conseil de ce Dieu, l'entreprise de l'Enlèvement des Sabines, qu'il méditoit. Un dessein inspiré par une Divinité inconüe jusques alors à Rome, & qui s'y manifestoit, ce semble, à cette occasion, n'en devoit que mieux disposer le Sénat à approuver ce dessein, & le Peuple à soutenir le Roi dans son exécution. La découverte d'un Autel de Neptune n'auroit point été propre à produire les mêmes effets. Romulus voulut que l'on regardat ce Dieu Confus come un Dieu particulier, nouveau, & non comme un Dieu connu, ainsi que l'étoit Neptune. Suposé qu'il crût Confus le même que Neptune, ce que rien n'engage à penser, son intention du moins étoit que les Romains ne l'envisageassent pas ainsi. Il n'y a point d'apparence non plus que Plutarque confondit ces deux Divinités; il auroit certainement averti, que ce certain Dieu, qu'on nomma alors *Confus*, n'étoit cependant que Neptune. *Martianus Capella* ne les confondoit pas, quand rapportant les Noms des Dieux de chaque Région du Ciel, que Jupiter faisoit inviter à la Noce de la Philologie, il dit que Neptune, & Confus, avec Nerita, furent invités de la dixième région. *NEPTUNE autem Lar omnium Cunctalis ac Nerita, tuque, CONSE, ex Decima convenistis. De Nupt. Philol. Lib. I. p. m. 20.*

Ils sont aussi distingués dans cette Inscription rapportée par *Reinesius Cluss. I. CLIV.*  
**CONSO NEPTUNO ATQUE AEGATÆ.**  
*Reinesius*, qui sur l'Inscription **CLIII.** venoit de dire que *Confus* étoit le même que Neptune, *Neptuno*, qui *idem Confus*, observe sur celle ci, qu'elle regarde trois Divinités différentes. *Equibus adparet*, dit-il, *trés operi, sive aedes fuit, tribus Numinibus consecrata. &c.*

Enfin le Nom de *Consualia*, donné à la Fête instituée par *Romulus*, marque au moins que Neptune n'étoit pas la principale Divinité qu'on devoit honorer ce jour là. Si cela eut été, ne l'auroit-on pas apellée cette Fête simplement *Neptunalia*, come les Jeux qui se faisoient à l'honneur de Neptune le 23. Juillet, furent apellés *Neptunales Ludi*. Les *Consuales* se celebrent le 21<sup>me</sup>. Aout. Il n'étoit point rare que dans une Fête instituée à l'honneur d'une seule Divinité, on rendit aussi des hommages à quelque autre: Mais la première n'en étoit pas moins, come on parle, le Saint du jour, & c'étoit toujours de son Nom que la Fête étoit nommée.

Voilà assurément plus de Raisons qu'il n'en faut pour convaincre que *Confus* & Neptune étoient des Dieux différens. Mais ajoutons y cependant encore une Remarque:

C'est qu'en confondant, ainsi qu'on l'a fait communément, ces deux Dieux, on ne peut plus rendre de raison plausible de la Dénomination de *Dieu du Conseil*, donnée au premier.

Scaliger (a) a déjà remarqué qu'elle ne convient à Neptune par aucun des Atributs qu'il a chez les Anciens. Aussi ne lui a-t-elle été communiquée que par ceux qui l'ont crû le même que Confus, dont elle est l'Atribut distinctif. Mais en la conservant à Confus seul, ainsi qu'elle lui appartient, il n'est plus difficile d'en trouver l'Étimologie; d'où sort encore une nouvelle preuve qu'il n'est point Neptune, & assés de lumière pour nous faire découvrir qui étoit Confus.

Ce Nom, l'Atribut de *Dieu des Conseils Secrets*, ou du *Stratagème*, ainsi que *Didier Herauld*, (b) vouloit, avec raison ce me semble, qu'on traduisit, enfin l'Épithète de *Divinité, dont il n'est pas permis de divulguer le Nom*, présentent des traits auxquels nous le reconnoissons infailliblement.

J'ai déjà dit, que le titre de *Dieu du Conseil* ne convenoit pas à Neptune. On ne le lui a attribué, que parce qu'on a crû que *Confus* étoit pris de *Consulere*; Ce qui a parû, d'autant mieux imaginé, qu'outre la

(a) In Fests.

(b) Digress. ad Tertulian. Apolog. Lib. I. Digr. XXVIII.

la ressemblance de ces mots, la raison de l'Institution de la Fête des *Consuales* étoit, de perpétuer le souvenir de la reconnoissance due à la Divinité, qui avoit inspiré le dessein de l'enlèvement des Sabines ; Conseil, dont le succès avoit été si favorable, que sans cela Rome courroit risque de ne durer qu'une Génération (a).

Mais ce n'est point là la véritable Etimologie de *Consus*. Celle que *Vossius* a indiquée (b) est plus naturelle, & quadre beaucoup mieux à ce qu'en disent les Anciens. *CONSUM ex eo dictum suspicor*, dit ce Savant Etimologiste, *quod Ara ejus sub terra conderetur, sive quod consilia abscondita esse debeant, ut nempe sit ab antiquo consum, pro conditum, quod supinum remansit in composito absconsum.* Ainsi le nom de *Consus* ne vouloit proprement dire que *Dieu caché* : Ce n'étoit pas un *Nom*, mais une *Epithète* ou un *Surnom*. Les Loix de la Religion des Romains ne permettoient pas de publier son Nom, parce qu'il étoit un des Dieux Tutélaires de Rome. Neptune n'étoit point dans le cas. Il faut donc chercher parmi les Divinités Tutélaires, celle à qui ces traits conviennent.

B 3

Or

(a) *Res erat unius ætatis populus Virorum.* FLO-  
RUS Lib. I. Cap. I.

(b) *Etymol. V. Consualia.*

Or ils se trouvent tous réunis dans *Angerona*. Elle étoit un des Dieux Tutelaires de Rome, dont le nom ne devoit point être divulgué (a). Le Culte qu'on lui rendoit étoit un des plus anciens qui y eut été reçu. *Inter antiquissimas sane religiones*, dit SOLIN (b) *facellum colitur Angerona*. Elle passoit pour la Déesse du *Si'ence* ou du *Secret*, si nécessaire au succès des Entreprises, & l'Âme des Conseils, auxquels conséquemment on la faisoit présider. Voilà pourquoi on la peignoit *la Bouche liée & cachetée*, come le dit Pline (c). Ce qui, selon Saumaïse (d), ne doit s'entendre que de l'attitude dans laquelle on la représentoit, aiant un Doigt sur la Bouche, pour recomander le silence : *Digitus ad os admotus silentium denuntiat* [e]. Enfin Saumaïse cite d'anciennes Gloses, qui l'appellent aussi *Déesse du Conseil & de l'Occasion*.

Mais, si le nom de cette Divinité devoit demeurer caché, ou inconnu au Public, *Consus* ne sera pas *Angerona*, puisque Pline a divulgué ce dernier, & que d'autres

avant

(a) Macrob. Saturn. Lib. III. Cap. IX.

(b) Poly Hist. Cap. I.

(c) Ore obligato obfignatoque simulacrum habet. Hist. Nat. Lib. III. Cap. V.

(d) Exercit. in Solin. p. 8.

(e) Macrob. l. c.

avant & après lui, ne se font point fait scrupule de le publier.

C'est effectivement par les Livres que les Noms, qui devoient être ignorés du Public, sont parvenus à sa conoissance. *Romani*, dit MACROBE [a] & *Deum in cuius tutela Urbs Roma est*, & *ipsius Urbis Latinum nomen ignotum esse voluerunt. Sed Dei quidem nomen nonnullis antiquorum, licet inter se dissidentium, libris insitum; & ideo vetustas persequentibus quidquid de hoc putatur innouit.*

Denis d'Halicarnasse, ni Plutarque ne sont pas coupables de cette indiscretion. Le premier, come nous l'avons vû, ne done à la Divinité dont il parle, que le surnom de *Confus*, qui loin de faire conoitre son véritable nom, étoit propre à le cacher, non seulement, parce qu'il signifioit un Dieu caché, mais encore, en ce que, par ce surnom masculin, il donoit le change sur le sexe. Plutarque, qui atribue à *Numa* d'avoir appris aux Romains à honorer la Divinité du Silence, ne la designe non plus que par sa, après l'avoir aussi apellée *arreta thea*, *Déesse dont il n'est pas permis de divulguer le nom*. Ovide, parlant d'elle, come je le crois, [b] ne la designe de même que sous les Epithètes de *Tacita*, & *Muta*. On croit

(a) Ibid.

(b) Fastr. Lib. 2.

ter la Langue de ses Ennemis, par les Libations qu'une Vieille faisoit à son honneur.

*Ecce anus in mediis residens annosa puellis.*

*Sacra facit TACITE . . . . .*

*Hostiles, linguas, inimicaque vicinibus ora*

*Dicit discedens; ebriaque excutit anus.*

*Forſitan a nobis quæ sit Dea MUTA requiris*

D'autres, moins scrupuleux, publièrent le nom d'*Angerona* : L'on a prit par là, que c'étoit la Divinité à qui l'on rendoit des honneurs sous le nom de *Confus*. Et come tous ses Atributs étoient ceux d'*Harpocrate*, Fils d'*Isis*, qui étoit aussi représenté de la même manière ; on en conclut, avec raison, que *Confus* étoit Fils d'*Isis*, come le disent d'anciennes Gloses ; *Confus pro Isidos*. Scàliger rejettoit (a) à la vérité leur témoignage ; Mais Voffius (b) l'admit, & Cuper (c) les a justifiés d'une autre manière que moi. *Vivés* (d) & après lui Saumaïse [e], avoient déjà observé, qu'*Angerona* étoit dépeinte comme *Harpocrate* ; & Cuper n'a presque pas balancé à croire que *Confus* ne fut *Harpocrate* même. *Mihi*, dit-il, *nullum fere dubium quin HARPO-*

(a) In FEST. Voc, Confus.

(b) Etimol. v. Confusalia.

(c) Harpocr. p. 27.

(d) In Augustin. de Civ. Dei. Lib. XVIII. Cap. V.

(e) Exercit. in Solin. p. 8.

ERATES *intelligendus fit*: Pitiscus a adopté  
 [a] ce Sentiment de Cuper. Ainsi, *Monsieur*  
 me voila fondé, comme je l'ai dit,  
 & en raison, & en autorités de poids, à  
 avancer que le Fils d'Isis fut une des pré-  
 mieres Divinités à qui Romulus fit rendre  
 des hommages publics & solennels, sous  
 le Nom de *Confus & d'Angerona*. Le diffé-  
 rent Sexe que ces Noms designent, ne  
 fait ici aucune difficulté. On fait assés que  
 les Dieux étoient, pour la plûpart, des  
 deux Sexes [b]. Les Romains mêmes ne  
 savoient pas duquel étoit le Génie de Ro-  
 me: Témoir l'Inscription raportée par SER-  
 vus in *Ita Aeneid.* qu'on lisoit sur un Bou-  
 clier consacré du Capitole, GENIO-URBIS.  
 ROMÆ SIVE MAS. SIVE. FÆMINA.

Mais Solin donne lieu à une Objection  
 contre l'identité d'Angerona & d'Harpocra-  
 te, que je ne dois pas passer sous silence.  
 Cet Auteur parle d'Angerona comme  
 d'une Divinité dont l'Intendance étoit bor-  
 née à l'Observation du secret sur le Nom  
 Latin de la Ville de Rome (c) *Inter anti-  
 quissimas sive religiones sacellum colitur Ange-  
 rona*

(a) Lexic. Antiq. v. Confus.

(b) Voiés CUPER Observat Lib. II. Cap I. &  
 Apothef. Homer. p. 227. Item BORREMANS. V. r.  
 Lect. Cap. V.

(c) Solin. Cap. I.

*rona, cui sacrificatur ante diem duodecimum Calendarum Januariarum: quæ diva præsul Silentii istius, prænexo obsignatoque ore simulacrum habet.* Les meilleurs Manuscrits ont bien *Silentii istius* à ce qu'atteste Saumaïse; & il les a suivis: car (dit-il) Angerona n'est pas la Déesse du Silence en general, [a] mais seulement de celui que la Religion des Romains vouloit que l'on gardât sur l'autre Nom de Rome: c'étoit la seule raison pour laquelle on l'avoit mise au rang des Dieux; ce que Pline témoigne aussi.

Si cela est, Angerona ne sera pas Harpocrate, le Dieu du silence & du secret en general, quel qu'en soit le sujet. Cette Déesse, simplement Muette, devoit, comme le dit Lactance [b,] être la risée des gens sensés. *Quis, quum audiat deam mutam tenere risum queat?*

Mais les meilleurs Manuscrits qu'avoit vû Saumaïse, pouvoient bien, dans cet endroit,

(a) Non omnis enim Silentii præses Angerona, sed illius quo Nomen alterum Romæ taceri tegique religio jubebat: Si quidem ob hoc ipsum Dea facta est, & obligato Signatoque ore Statuta, Plinius: non alienum videtur inferere hoc loco exemplum religionis antiquæ, ob hoc maxime Silentium institutæ. De Angerona loquitur, & de proprio Romæ nomine, quod vulgari nefas erat. SALMAS. In Solin. p. 7.

(b) De fals. relig. Lib. I. Cap. XIX.

droit, être moins corrects que d'autres sur lesquels ont été faites les anciennes Editions, qui, de l'aveu de ce Savant, portent *Silentii Ipsius*; Leçon d'où il ne résulteroit rien qui ne convint à Harpocrate.

Plinè, dont je raporte en marge les termes, n'a pas parlé aussi précisément que son Abreviateur Solin. Il ne borne pas le secret auquel présidoit la Déesse, à celui qui regardoit le Nom de Rome. Il dit seulement, que ce fut *sur tout*, pour que ce nom demeurât caché, que le Culte d'Angerona fut institué: *Ob hoc maximè*. Cette vuë principale n'excluoit pas les autres biens qu'on pouvoit se promettre de la faveur de la Divinité à l'honneur de qui ces Cérémonies s'observoient. Harpocrate réunissoit, dans l'idée de ses Adorateurs, les Attributs de plusieurs Dieux. Ses Statues étoient souvent des Panthées [a], les Etrusques le regardoient comme le plus Grand des Dieux: Car c'est à lui qu'est adressée l'Inscription DEO QV. MAXIM. qui se lit sur une Lampe antique, dont le Dessin a été publié par Mrs. les Académiciens de Pesaro (b). Ces Mrs. remplis-

(a) Voy. CUPER. Harpocr. p. 117. & Apoth. Hom. p. 176.

(b) Lucernæ fictiles Musæi Passerii. Pisaur. 1739.

lent ainsi les mots abrégés DEO. QUI  
MAXIMUS est. (a)

Ce n'étoit donc pas une Divinité auparavant inconnue à Rome qu'Harpocrate, quoi qu'on ignorât du tems de Romulus qu'il fut aussi appelé *Consus*: Nom, qui fut peut être même de l'invention de ce Prince. Harpocrate étant connu des Romains, seroit-il naturel de croire qu'Isis, Mère de ce Dieu, n'avoit point d'Adorateurs parmi eux. sur tout depuis qu'on fait avec certitude, que le Culte d'Isis étoit établi parmi les Etrusques, qui avoient fourni à Rome la meilleure partie de ses premiers Habitans? Or un Monument trouvé dans la Terre de Mr. le Comte *Vincioli* de Perouse, paroît à ce Savant Gentilhomme ne laisser aucun doute la dessus. C'est une belle petite Statue de Bronze d'Isis, qu'il dépeint ainsi dans les Nouvelles Littéraires, qui s'impriment à Florence (b) *Donna sedente colla Tiara, Egizia, d'alla quale escono due grand corna, che serrano un Globo. Ella*

(a) Voici comment les Nouvelles Littéraires de Florence 1740. désignent cette Lampe. In una Cartella davanti a un giovane nudo, alato, col fiore loto in capo, che colla destra e indice appressato alla bocca, intime il Silenzio.

(b) Nouvelle Letterarie di Firenze 1740. pag. 741.

*è nuda fino alla cintura, ed ha in braccio il Filio ORO, al quale porge con una mano una mammella per allatarlo.* Ce Savant, disent les Journalistes, (a), fait voir à cette occasion, que le Culte d'Isis étoit pratiqué en Toscane.

Enfin un bon Témoin dépose, qu'Isis & Serapis étoient adorés à Rome entre les premières Divinités auxquelles les Romains rendirent des hommages, quoique ce fut sous d'autres Noms que ceux là. Ce Témoin c'est Varron, dont voici les paroles (b) *Principes Dei Caelum & Terra: hi Dei ñdem qui Ægypti Serapis & Isis, etsi Harpocrates digito significet, ut ea taceam. Iidem principes in Latio Saturnus & Ops.*

VENUS Erucine ou Erycine, dont Enée apporta la Statue de Sicile en Italie, n'étoit non plus qu'Isis: D'anciennes Gloses citées par Saumaïse [c], le disent précisément.

J'ai fait voir que CERES étoit encore Isis  
mê.

(a) Fa egli (Conte Vincioli) vedere il Culto d'ISIDE in Toscana.

(b) Varro de Ling. Lat. Lib. IV. J'ai suivi la manière de lire cet endroit indiquée par Vossius in Catull. apud Cuper. l. c.

Il n'y a point de sens dans ce Passage du Texte de l'Édition de Scaliger. p. 17.

(c) In Solin p. 70.

même. Les Romains ne l'ignoroient pas. Témoin le même Varron. *Terra*, dit-il, *Ops* . . . . . *quæ quod gerit Fruges, Cérès.*

On dira, peut-être, que des Savans comme Varron & un petit nombre d'autres de son Siècle, savoient que ces Noms ne désignoient qu'une même Divinité; mais que le gros des Romains d'alors, & à plus forte raison du tems de Romulus, ignoroient ce Mystère: qu'ainsi l'on ne peut inferer de cette identité, qu'Isis fut honorée par les premiers Romains, parce qu'ils rendoient un Culte à Ops, à Cérès, à Venus, à Rhea, à Minerve, à Diane; il ne pensoient assurément qu'à vénérer des Dieux Romains, & non une seule & même Divinité Egip-  
tienne, ou Greque pour eux.

Je puis répondre à cette Objection naturelle, sans soutenir que tous les Romains, savans & ignorans, étoient instruits que toutes ces Divinités qu'ils adoroient, ne diferoient d'Isis que de Nom. Pourvû que dans chaque Siècle, il y eut à Rome des Persones à qui cette identité fut connue, je serai fondé à en conclure, que ces Individus adoroient, & croioient bien adorer Isis. Il n'en faut pas d'avantage pour qu'il soit vrai de dire, que le Culte d'Isis a été en usage à Rome, au moins comme Culte privé, dès les premiers tems, & sans

interruption. Lerpitius pouvoit être un de ces Savans, qui rendoient des hommages à cette Divinité Egiptienne, sous les Noms Grecs & Latins de Cérés, de Venus, de Rhea, de Minerve, de Diane, & de Clatra, indifferemment. On fait que les Noms par lesquels on désignoit, dans l'usage ordinaire, certaines Divinités, n'étoient pas toujours ceux sous lesquels on leur adressoit des hommages religieux. Elles en avoient de consacrés par les Formulaires qu'on suivoit scrupuleusement dans les Cérémonies de leur Culte. *Clatra* étoit, peut-être, le Nom Mystérieux qu'on donoit à Isis, & qu'on n'employoit pas, dans l'usage ordinaire: Conjecture qui, si elle est vraie, rendroit une bonne raison, de ce qu'il n'est point parlé de cette Déesse sous ce nom la, dans les Auteurs, qui nous restent. Vous jugerez, Monsieur, du degré de probabilité qu'elle peut avoir. Je suis &c.

L O Y S D E B O C H A T.



# EXTRAIT

*De l'Histoire de FREDRICH-GUIL-  
LAUME, Roi de Prusse, continuée  
dans le Journal de Janvier*

1742. pag. 75.

LA Justice, l'Équité, l'Ordre, la Disci-  
pline & les Règles d'une sage Domi-  
nation, ne présentent que des Idées agréa-  
bles : Quand on écrit l'Histoire de FRE-  
DRICH-GUILLAUME, ces Idées se  
poussent & se succèdent immédiatement :  
La Plume coule avec une extrême rapidi-  
té, & ce n'est qu'avec peine qu'on peut la  
retenir, pour rester dans les bornes d'un  
simple Extrait ou d'un Abrégé. Ces Qua-  
lités véritablement Royales sont sans contre-  
dit ce qu'il y a de plus beau & de plus  
réjouissant dans le Monde. Mais que le  
Revers est affreux, qu'il est triste ! N'avoir  
devant les yeux que des Violences, des  
Injustices, des Cruautés, des Désolations,  
n'est ce pas un Tableau des plus funestes ?  
C'est un pareil Spectacle que nous présente  
la fatale Catastrophe arrivée à *Thorn*, au  
Mois de Juillet de l'Année 1724. de la-  
quelle on va doner un Extrait.

THORN

**THORN** est la principale Ville de la *Prusse Polonoise*, dans la Partie méridionale du Palatinat de **CULM**: Elle est divisée en ancienne & nouvelle Ville: On croit qu'elle a tiré son Nom d'une double enceinte de Murailles, flanquées de Tours à la distance de vingt pas: Elle est sur la *Vistule*, & elle a sur cette Rivière un Pont de 1770. Aunes de long.

Cette Ville a été bâtie en 1231. Elle fut d'abord une Ville libre. Les *Chevaliers Teutons* s'en emparèrent ensuite & y bâtirent une Forteresse. En 1410. les *Polonois* l'assiégèrent, mais après plusieurs Assauts, ils furent contraints d'en lever le *Siège*. Cependant les *Chevaliers de l'Ordre Teutonique*, aiant dans la suite traité les Habitans de *Thorn* avec trop de rigueur, ils en furent chassés, & la Ville le mit sous la Protection des *Polonois*.

Les Rois de *Pologne*, sachant de quel avantage leur étoit cette Ville, tâchèrent de se l'attacher: Ils lui conservèrent & recoururent sur tout leurs Privilèges: Tels sont en particulier ceux d'être gouvernée par une Régence libre & indépendante, & d'avoir à la Cour, comme la Ville de *Dantzic*, un Résident sous le Titre de Secrétaire.

*Thorn* embrassa la Réformation de *Luther*, ainsi que le reste de la *Prusse*: Les Catho-

liques Romains y conservèrent néanmoins le libre Exercice de leur Religion. Peu à peu le Clergé de cette Comunion, pour étendre son Autorité & augmenter ses Richesses, travailla à y éteindre la Religion Protestante. Sur la fin du dernier Siècle, l'Evêque de *Culm*, dont le Diocèse s'étend jusques à cette Ville, y établit la Procession de la *Fête Dieu*. On prévint que cette inovation causeroit des désordres & des divisions : Ce qui engagea à faire des Représentations; mais le Prélat fut inflexible. Ce fut cette Cérémonie qui donna lieu à la plus triste Scène que l'on ait vû depuis la *St. Barthelemi*.

Une Relation Latine, sous le Titre de *Status Causæ* \* envoyée à la Cour de *Varsovie*, par la Ville de *Thorn*, expose le Fait dont il s'agit. Cette Pièce est curieuse: On y voit toutes les circonstances du malheureux tumulte excité par les Ecoliers des Jésuites. Donons en un précis.

Le 16. Juillet 1724. un Ecolier des Jésuites voulut obliger des Enfans de Bourgeois Luthériens, qui voïoient passer la Procession dans le Cimetière de l'Eglise de *St. Jaques*, de se mettre à genoux : Il les mat-

\* voïés le Livre intitulé, *Thorn affligée* p. 49. dont on a donné un Extrait dans l'Histoire Littéraire de l'Europe: A la Haïe T. 1. Janvier 1726. Art. 1.

maltrai ta de Paroles & de Coups. N'ayant trouvé aucune résistance, & n'étant point repris par ses Supérieurs, il insulta d'autres Enfans & des Domestiques des Bourgeois, en quoi il fut soutenu par d'autres Ecoliers. Quelques Bourgeois sensibles à ces mauvais traitemens tâchèrent de les arrêter, uniquement par des Paroles. Les Etudians animés par là, les poursuivirent à Coups de pierres & de Bâtons. Les Soldats de la Ville acoururent à ce bruit, arrêterent l'Auteur du Tumulte, & le conduisirent en Prison. Le Lendemain, les Etudians, sous prétexte de leurs Immunités, s'assemblèrent en grand nombre, & demandèrent qu'on remit leur Camarade en liberté: Aiant rencontré dans la Rue un Bourgeois, qu'ils avoient déjà maltraité le jour précédent, ils le poursuivirent jusques dans sa Maison; & d'autres Bourgeois étant venus à son secours, ils les forcèrent de se retirer le Sabre à la main. Le Tumulte devenant toujours plus grand, la Garde marcha & mit en Prison le Chef de cette Troupe. En même tems, à la sollicitation du Principal du Collège des Jésuites, le Président ordona de relacher sans châtiment l'Ecolier qui avoit été saisi le Jour précédent.

A l'égard du nouveau Prisonnier, le Président devant conférer avec le P. Recteur

sur le dernier désordre ; il diféra de le mettre en liberté. Les Ecoliers entreprirent de forcer la Prison, mais n'ayant pu en venir à bout, ils ataquèrent un Bourgeois Luthérien, qu'ils trouvèrent dans la Rue, & le poursuivirent le Sabre à la main jusques à la Maison du *Bourgrave Royal*, où il se réfugia. Ces Mutins traversèrent ensuite la Rue *Krucza Ulica* & tombèrent sur le Corps d'un Ecolier Allemand, qu'ils rencontrèrent en Robe de Chambre devant sa Maison : Ils le traînèrent au Collège des Jésuites, où ils le mirent dans une étroite Prison, en le menaçant de le faire mourir. Non contents de ces Violences, ils se jetterent avec furie, toujours le Sabre à la main, sur des Persones qui étoient tranquilles devant leur Collège. Ces Désordres obligèrent le Président de faire marcher contre eux les Soldats de la Ville, qui les firent rentrer dans leur Collège, après une vive résistance.

Dans ces entrefaites le Président envoia un Secrétaire au P. Recteur, pour le prier de faire relâcher l'Ecolier Allemand ; mais il refusa de le rendre jusques à ce qu'on eut mis en liberté le Polonois. Pour éviter un plus grand tumulte, le Président fit assembler les Bourgeois, en usant de beaucoup de précaution. Come c'étoit un Jour  
de

de Fête, les Habitans se promenoient par les Rues, & il s'en trouva un grand nombre dans la Place de St. Jean. Quoi qu'ils fussent fort irrités, ils demeurèrent tranquilles, & ne comirent aucune Violence: Mais les Ecoliers des Jésuites les aiant ataqués à Coups de Pierres, ils se défendirent avec les mêmes Armes, & brisèrent les Fenêtres du Collège.

Le Secrétaire sortit alors du Collège, & il apaisa une partie de ce Peuple: Le reste fut dispersé par les Milices de la Ville, qui eurent ordre de garder les Portes de ce Collège, crainte de quelque irruption. Mais les Ecoliers continuant à jeter des Pierres, & même à tirer des Coups de Fusils, le Peuple revint au Collège avec beaucoup de fureur: Cependant il s'arrêta dès que le Secrétaire l'eut informé que l'Ecolier détenu chez les Jésuites avoit été mis en liberté.

Les Etudians, de leur côté, ne s'arrêtèrent point: Ils ne cessèrent de jeter des Pierres & de tirer depuis les Fenêtres du Collège. Le tumulte augmenta: La Milice de la Ville & celle du Roïaume, qui furent envoyées au secours du Collège, par Ordre du Président & du Capitaine de la Garde Roïale, ne purent avancer pour calmer le desordre. Le Peuple entra en fureur: Il força les Portes du Collège, pénétra dans les Appartemens,

mens, brisa tout ce qui se trouvoit sous ses mains, & aiant alumé un grand Feu dans la Place, il y jeta tous les Meubles qu'il pût atraper. Mais enfin les Bourgeois & la Milice dissipèrent la Populace & arrêterent le Désordre.

Les Jésuites ofensés ne laissèrent pas ce Tumulte impuni. Les plus habiles & les plus déliés d'entr'eux furent envoiés à *Varsovie*. La Diette, suivant leurs desirs, les renvoia à la Cour Assessoriale, qui rendit son Décret. Il fut confirmé le 16. Novembre 1724. par la Diette générale du Roïaume. Des Commissaires, au nombre de 21. furent envoiés à *Thorn*, pour le faire exécuter. Le Prince *Lubomirski*, Grand Chambellan de la Courone, & l'Evêque de *Cujavie*, deux Ennemis déclarés de cette infortunée Ville, furent les Chefs de la Comission; & le premier l'étoit du Président *Rosner* en particulier. On ordonna aux Grands de *Pologne* & de *Lithuanie* de fournir les Troupes nécessaires, pour mettre à exécution cette terrible Sentence: Ainsi en moins de six Semaines, le fort d'une Ville considérable, de son Gouvernement, de ses Magistrats, de ses Citoiens, de sa Religion, de ses Libertés fut décidé par un Jugement irrévocable.

Jamais Procédure, jamais Jugement ne fu-

furent plus irréguliers, plus injustes, plus violens, plus cruels. On emprisonna d'abord trois Bourguemaitres, un Sénateur & d'autres Persones mentionnées dans le Décret.

Le 5. Décembre la Comission fut assemblée. Les Jésuites, pour soutenir que les Prisonniers avoient mérité la mort par le Décret, produisirent six Témoins recusables, qui affirmèrent leurs Dépôtsions par Serment; après quoi, suivant les Loix de Pologne, aucune Défense n'est admise ni écoutée.

Le 7. avant la Pointe du Jour, on trancha la Tête au Président ROSNER, âgé de 65. Ans. Son Corps fut exposé dans un Cercueil à la Vieille Maison de Ville. En vain les Jésuites emploïèrent - ils les Promesses & les Menaces, pour le faire changer de Religion: Ce Vénérable Magistrat leur dit: *Contentés vous de ma Tête: Pour mon Ame elle appartient à mon Sauveur.*

Les autres Condamnés étoient sept Bourgeois, un Garçon Boutonier & un Charpentier: Ils furent exécutés à dix heures: Quatre d'entr'eux furent ensuite brûlés près de la Potence, & on enterra honorablement les cinq autres. Tous étoient de la Religion Protestante, & ils y persévèrent constamment. Aucune sollicitation, aucune promesse de pardon ne pût les ébranler. Une

de ces infortunées Victimes de la Vengeance des Jésuites dit à haute Voix : *Notre bon Père*, parlant du Président Rosner, *a marché devant nous ses Enfans innocens : Suivons ses traces avec plaisir , avec gaieté. Dieu le Juste Juge convertisse nos Ennemis !*

Un seul des Prisonniers , craignant de perdre la Vie , changea de Religion , dans le tems que la Commission travailloit à l'Instruction du Procès : C'étoit le nommé *Heider*. Le Crime étoit donc d'être de la Religion Protestante , & si les autres avoient suivi son exemple , il n'y auroit eu aucun sang répandu Il est vrai que le Vice - Président *Zuvernich* eut sa grace sans changer de Religion ; mais il la dû à de puissantes Intercessions.

On ne s'en tint pas à la Scène sanglante du 7. Décembre , mais on exécuta tous les autres Articles du Décret. Les Luthériens furent dépouillés de leur Eglise de *Ste. Marie* & de ses Dèpendances , come aussi du Collège des *Non-Catholiques* , & on mit en possession de l'un & de l'autre les *PP. Bernardins*. L'Académie fut transportée hors de la Ville , & l'Imprimerie assujettie a l'Autorité de l'Evêque & à la Censure de ses Théologiens. La Magistrature fut changée & les Charges distribuées différemment. On ordonna qu'à l'avenir la  
moitié

moitié des Conseillers, des Echevins & des Soixante, de même que les Officiers & Soldats de la Ville seroient Catholiques. En procédant à cette Election, à peine trouva-t-on un seul Catholique Romain qui eut la moindre qualité pour être élu. Les Loix de *Thorn* excluoient les Etrangers de tous les Emplois, cependant les Jésuites trouvèrent le moien de placer dans le Sénat deux Membres de Race Juive & deux Etrangers, qui n'avoient d'autre mérite que d'être Catholiques Romains, & qui ne savoient pas un mot d'Allemand, quoi que tout se traite en cette Langue : Et pour Echevins, on prit un Marchand ruiné, & un Chapeiier, qui ne savoit ni lire, ni écrire.

Le Doïen des Pasteurs Luthériens, un Pasteur Allemand & un Polonois de la *Ville-neuve*, s'étoient retirés, pour se sauver de la fureur de leurs Ennemis. La Commission demanda la Confiscation de leurs Biens ; mais elle fut cependant refusée. Les Jésuites firent monter la spécification du dommage qu'ils avoient souffert à 35000. Fl. quoi qu'il n'alla pas à 1000. & que tout leur Collège n'en vaille pas 30000. On assigna à la Ville de *Thorn* la Confiscation des Biens du Président *Rosner*, pour contribuer à ce Paiement.

La Comission dont il s'agit couta à la Ville de *Thorn* 40000. Florins. Les Bourgeois Protestans étoient obligés de loger les Soldats & de leur fournir des Vivres en abondance. La Misère , la Calamité & la Désolation de cette pauvre Ville furent inexprimables. Enfin la Comission , de même que les Dragons & les Soldats , se retirèrent le 18. Décembre.

Dès que le Roi de Prusse fut informé de la Sentence rendüe contre cette Ville , il écrivit d'une manière forte & pressante au Roi de *Pologne*. Sa Lettre est du 28. Novembre 1724. Il lui marquoit entr'autres :

„ Qu'il ne pouvoit voir sans une extrême  
 „ compassion, que sous prétexte de la Gloire  
 „ de Dieu , on poursuivit à Feu & à Sang  
 „ ses Frères en J. C. ; qu'on leur ôtât leurs  
 „ Eglises , qu'on détruisit leurs Ecoles , &  
 „ qu'on renversat de fond en comble la  
 „ Constitution de *Thorn* ; que cette Ville n'au-  
 „ roit pas mérité un Jugement plus sévère si  
 „ elle avoit comis les plus grands Crimes  
 „ contre le Roi & la République ; qu'il ne  
 „ s'agissoit uniquement que de punir les  
 „ Auteurs d'un Tumulte excité par la plus  
 „ vile Populace contre quelques chétifs Jé-  
 „ suites & fomenté malicieusement par eux-  
 „ mêmes ; que l'on ne devoit pas punir  
 „ tant d'Innocens , ni détruire une Ville  
 pour

„ pour l'extravagance de quelques Particu-  
 „ liers ; que cette terrible Sentence étoit  
 „ moins l'effet de la Justice que des artifi-  
 „ ces des Jésuites & de leur haine impla-  
 „ cable contre la Religion ; qu'ils avoient  
 „ saisis cette occasion pour ôter d'un seul  
 „ coup aux Habitans *Protestans* de *Thorn* ,  
 „ leurs Biens , leurs Vies , & leurs Privi-  
 „ lèges , aquis par des Titres si légitimes ;  
 „ que cette Sentence si injuste & si sangui-  
 „ naire terniroit dans les Siècles avenir tout  
 „ l'éclat du Règne de S. M. ; que cette  
 „ Affaire devoit être surcise , & comise à des  
 „ Persones pacifiques des deux Religions ;  
 „ que les Acusés devoient être entendus  
 „ selon le Droit. S. M. Pruss. requeroit en-  
 „ suite que la Clémence fut employée pré-  
 „ férablement à la rigueur ; que les Privi-  
 „ lèges & Libertés de la Ville de *Thorn*  
 „ fussent protégés par l'Autorité Roiale ; que  
 „ l'effusion de tant de Sang Chrétien que  
 „ l'on ne pourroit voir qu'avec horreur , fut  
 „ prévenue &c. Enfin le Roi marquoit  
 „ que sa Conscience l'obligeoit d'interce-  
 „ der en faveur de ses Frères en J. Christ ;  
 „ qu'en vertu de la Paix d'*Oliva* , il étoit  
 „ autorisé de prendre la défense de cette  
 „ Ville & de toutes les autres de la *Prusse*  
 „ *Polonoise* ; qu'il seroit agréable à tous les  
 „ Princes *Protestans* & fort glorieux à S. M.  
 „ de

„de prendre cette pauvre Ville sous sa Protection, en la garantissant de son entière ruine.

Qui n'auroit crû qu'un Ecrit aussi pressant, de la part d'un Roi Voisin & Puissant, n'eût pas obtenu quelque adoucissement au sort des Habitans de *Thorn* ! Mais les *Polonois* en étoient les Maitres, & les Jésuites étoient Maitres des *Polonois* : AUGUSTE tout bon, tout clément, étoit à *Varsovie* ; mais il ne pouvoit guères réformer un Jugement d'une Comission nommée par la Diète Générale, sans choquer toute la Nation. Pour prévenir cependant les effets de la Bonté & de la Justice de ce Prince & de l'Intervention des Puissances Protestantes, les Juges firent hâter l'exécution de la Sentence. Le Christianisme, l'Humanité, ne purent arrêter une Barbarie concertée par l'Envie & la Vengeance.

Notre Monarque aiant appris ce qui s'étoit passé à *Thorn* en fut extrêmement touché, & son affliction fut même des plus vives & des plus piquantes. Il ne voulut voir personne de quelques jours, & après avoir donné des larmes au sort infortuné des Habitans de *Thorn*, il entra dans une colère terrible contre les *Polonois* : C'est ce qu'il manifesta dans une Lettre Latine qu'il écrivit au Roi de Pologne le 9. Janvier 1725.

Il marqua à ce Prince : Qu'il avoit appris que la Sentence sanglante avoit déjà été exécutée, même avant l'expiration du malheureux terme fixé pour cet effet ; que l'on ne pouvoit pas ignorer l'Idée que tout le Monde raisonnable sans distinction de Religion se formoit de la Justice & du Christianisme de ceux qui avoient eu part à cette Sentence & à son exécution : Que cependant comme l'on n'étoit pas encore assouvi de l'effusion de tant de sang innocent, qui crioit vengeance, & que l'on vouloit encore atenter sur les Eglises, les Ecôles & la Magistrature de la Ville, renverser entièrement la forme de son Gouvernement, & enfreindre directement la Paix d'Oliva ; il ne pouvoit se dispenser de faire à ce sujet des représentations très sérieuses à S. M. & l'exhorter à l'observation de ce Traité, particulièrement du II. Art. §. 3. & du XXXV. §. 1. comp. aussi à pourvoir à la conservation des Privilèges & Libertés spirituelles & temporelles de cette Ville, & à réparer ce qui avoit été fait, sans quoi les Puissances Evangeliques & celles qui étoient Parties Contractantes dans la Paix d'Oliva seroient obligées de la maintenir ; qu'enfin il plût à S. M. d'éviter de leur donner occasion d'employer les moiens dont on est obligé de se servir en pareil cas, suivant les Loix Divines & Humaines, & entr'autres celui d'user de Réprésailles dans leurs Etats contre les Sujets Catholiques Romains.

Le Roi de Prusse voyant que son Intercession n'avoit pas l'influence qu'il auroit désiré, écrivit des Lettres Circulaires aux Puissances Protestantes, qui étoient intervenues dans le *Traité d'Oliva*.

Il comença par le Roi d'Angleterre. *Il lui representoit le terrible Décret de la Cour Assessoriale de Varsovie, contre les Habitans Evangeliques de la Ville de Thorn; que cette Ville étoit à la Veille de perdre tous ses Privileges, confirmés & ratifiés par la Paix d'Oliva; que tous ces Maux étoient les fruits des fausses accusations des Jésuites, auxquelles des faux Témoins avoient donné quelque vrai semblance: Que la fureur du Clergé Romain alloit si loin qu'il se proposoit de faire périr la Ville & tous ceux qui n'étoient pas de sa Communion; que par des Constitutions on alloit détruire tout d'un coup ce qui restoit encore d'Eglises Evangeliques en Pologne & en Lithuanie, quoi qu'il n'y eût rien de plus sacré ni de plus inviolable que les Loix qui assuroient aux Dissidens la Protection du Roi & de la République; que notwithstanding ces Engagemens, on fermoit les yeux aux Persécutions que le Clergé faisoit souffrir aux Non-Conformistes, & qu'il ne restoit à ces derniers que les secours de quelques Libérateurs que la Providence leur enverroit. Le Roi ajoutoit, Que cette Injustice & cette Oppression ne permettoit pas aux Puissances Protestantes de garder le silence*  
que

que S. M. B. y étoit également intéressée par sa Piété & par sa Gloire ; que quant à ce qui le concernoit , sa Conscience l'y obligeoit & qu'il étoit prêt d'agir de concert pour la délivrance de ces pauvres Malheureux. Il finissoit en requerant le Roi de la Grande Bretagne de joindre ses Intercessions aux siennes , de se déclarer le Protecteur des Innocens opprimés , & qu'en qualité de Garant de la Paix d'Oliva il étoit autorisé à s'intéresser à la conservation de la Ville de Thorn & de ses Privilèges.

Le Roi de Prusse aiant pris que le Roi de Suede avoit écrit avec beaucoup de zèle au Roi de Pologne , il se crut obligé de lui en marquer sa satisfaction. Ce Monarque lui écrivoit : Que son saint zèle contre l'injuste Procédure de la Cour de Pologne , & contre la détestable fureur du sanguinaire Clergé Romain envers les pauvres Habitans Evangéliques de la Ville de Thorn , seroit récompensé par le Dieu Tout - Puissant. Il lui disoit , Que la Lettre qu'il avoit écrite au Roi de Pologne ne lui étant parvenue qu'après l'exécution de la Sentence sanglante de Thorn , il ne restoit plus qu'à prévenir que l'état de la Religion n'y fut entièrement renversé. Dans ces vûes , il l'invitoit d'en écrire au Roi de Pologne , conformément à ce qu'il venoit de faire lui-même.

Le

Le Roi de Prusse, dans une seconde Lettre, invita S. M. Suedoise de travailler à engager les Garans de la Paix d'*Oliva* de se joindre, pour obliger les Polonois à réparer l'ateinte qu'ils avoient portée à ce Traité : Il lui rapelloit l'Idée de la cruelle Procédure du Clergé Romain & de leurs Adhérans eüvers tant de Victimes innocentes. Son indignation contre les Auteurs de ce detestable procédé & contre ceux qui l'avoient aprouvé & favorisé, paroissoit visiblement : *Quoi que la Vengeance, d'une semblable Barbarie, disoit ce Prince, dût être laissée à la Justice Divine, cependant la Constitution de cette Ville, par rapport au Spirituel & au Temporel, étant sur le point d'être renversée, il croioit devoir agir conjointement pour s'oposer à une Contravention si manifeste au Traité. En conséquence dequoi, il le requeroit d'inviter & sommer tous les Garans de cette Paix à remplir leurs Engagemens à cet égard.* Il lui reïteroit les ofres de seconder S. M. dans toutes les mesures qu'elle trouveroit les plus efficaces.

Le Roi de Prusse s'adressa encore au Roi Très-Chrétien, comme Garant de la Paix d'*Oliva*, pour obtenir la réparation du tort fait aux Bourgeois de *Thorn*. Après lui avoir rapellé les Injustices & les cruautés faites à *Thorn*, & le dessein qu'on avoit d'en renverser les Constitutions, il le somoit d'obliger

ger, par les voïes qu'il trouveroit les plus convenables, le Roi & la République de Pologne de ne plus troubler la Ville de *Thorn*, dans l'exercice de ses Droits & Libertés, & que tout fût remis suivant les dispositions de la Paix d'*Oliva*. Cette Lettre est du 9. Janv. 1725.

Le *Czar* s'interessant dans les Affaires du Nord, n'avoit pû voir avec tranquillité les attentats des Polonois aux Traités de Paix : Il écrivit aussi au Roi de *Pologne* en faveur des Protestans. Pour entretenir S. M. *Czar*. dans ses favorables dispositions, le Roi de Prusse lui écrivit pareillement, le même Jour 9. Janvier 1725. Il lui témoignoît la joie que son concours en faveur des *Non-Conformistes* de Pologne, & des Habitans Evangeliques de *Thorn* lui avoit donné; mais en même tems il lui marquoit que c'étoit avec douleur qu'il n'en voïoit aucun effet, & qu'au contraire, il sembloit qu'on eût pris à tâche d'exposer devant toute la Terre, le mépris qu'on en faisoit : Que loin de moderer la Sentence sanglante qui avoit été rendüe, on en avoit précipité l'exécution, & comis de si grandes cruautés envers des Victimes innocentes, que la Posterité ne pourroit le voir qu'avec détestation; & que de plus la haine du Clergé Romain n'étant point assouvie, elle vou-

loit encore détruire entièrement le Gouvernement Civil & Eclésiastique de cette Ville. Il l'invitoit ensuite de faire Cause commune pour lui faire restituer ce qui lui avoit été enlevé injustement. Le Roi finissoit sa Lettre, en assurant le *Czar* de son concours & de celui des autres Puissances Evangeliques, dans cet objet, & dans celui de la conservation des Eglises Grèques en *Pologne*, par estime & par affection pour S. M. Cz.

Le Roi de Prusse, ne perdant point cet Objet de vuë, resolut de rendre Visite au Roi d'*Angleterre* à Hanovre, pour y entamer un Traité d'Alliance à ces fins : On lui rendit tous les honneurs possibles. Il partit de cette Ville le 8. Août 1725. après y avoir formé un Traité d'Alliance défensive avec les Rois de *France*, & d'*Angleterre*.

Ce Traité fut ensuite conclu le 3. Septembre 1725. Le but en étoit de conserver mutuellement la Paix & la Tranquillité de leurs Etats respectifs, tant dedans que dehors de l'Europe. Au cas que l'une ou l'autre des Puissances Contractantes se trouva ataquée ou lésée par quelque autre, & que les bons offices ne pussent être efficaces pour lui procurer une juste satisfaction, Elle devoit être secourue par les autres : Le Roi d'*Angleterre* étoit obligé de  
fournir

fournir 8000. Homes d'Infanterie & 4000. Chevaux , le Roi de *France* autant , & le Roi de *Prusse* 3000. Homes d'Infanterie & 2000. Chevaux. Si la Partie ataquée aimoit mieux avoir des Vaisseaux de Guerre & de Transport , ou des Subtides en Argent , on devoit lui en fournir à son choix, en évaluant 1000. H. de pied pour *Dix mille Florins d'Hollande* par Mois , & en faisant le calcul pour les Vaisseaux de Guerre & de Transport à proportion. Si les secours spécifiés ne suffisoient pas, les Parties Contractantes devoient convenir des Forces ultérieures qui devoient être fournies ; & en cas de nécessité les Alliés s'obligeoient d'assister la Partie lésée de toutes leurs Forces, & déclarer même la Guerre à l'Agresseur. Les trois Serénissimes Rois ne devoient entrer dans aucun Traité ou Alliance contraire aux Interêts les uns des autres , mais s'entrecomuniquer fidèlement les Propositions qui pourroient leur être faites , pour ne prendre aucune résolution que de concert , & après avoir examiné conjointement ce qui seroit convenable à leurs Interêts communs , & propre à maintenir l'Equilibre de l'Europe S. M. T. C étant interessée, par sa qualité de Garant de la *Paix de Westphalie*, au maintien des Privilèges & Libertés du Corps Germanique, & L. M.

B. & Pr. comme Membres de ce Corps, voiant avec une peine égale des semences de division & de plaintes, qui pourroient enfin embraser toute l'Europe; L.M. s'engageoient & promettoient de s'entraider mutuellement pour l'observation des Traités & des autres Actes, qui aiant statué sur les Affaires de l'Empire sont regardés comme la Baze & le Fondement de la Tranquillité du Corps Germanique & le soutien de ses Droits, Privileges & Immunités. Ce Traité devoit subsister pendant l'espace de 15. Années.

Il renfermoit encore quelques Articles séparés. Le 1. concernoit l'Afaire de *Thorn*, L. M. comme Garantes du Traité d'*Oliva* & Intereffées à son entière Observation, devoient employer leurs bons Offices, pour faire réparer ce qui pouvoit y être contraire, & s'instruire par leurs Ministres en *Pologne* de ces Infractions & des Moiens d'y remédier d'une manière qui assurât la Tranquillité publique.

Le 2. regardoit les secours que S. M. T.C. devoit donner à L. M. B. & Pr. pour les garantir du trouble qu'elles pourroient souffrir dans leurs Etats, si en haine de ces secours l'Empire déclaroit la Guerre à la France: En ce cas Elles ne fourniroient pas seulement leur Contingent, quand même  
Elles

Elles ne seroient point nommées dans les Déclarations de Guerre; mais même, Elles agiroient de concert avec S. M. T. C., jusques à ce que la Paix troublée fut rétablie.

Le 3. regardoit la Conduite de L. M. B. & Pr. au cas que l'Empire prit des résolutions contre la *France*, au préjudice de la Garantie générale des Possessions, telle qu'elle étoit stipulée dans le Traité: Elles s'engageoient d'emploier leurs bons Offices pour en empêcher les suites; mais si contre leurs efforts, la Guerre étoit déclarée à la *France*, Elles se réservoient la liberté de fournir leur Contingent de leurs propres Troupes ou d'autres, qu'elles prendroient à leur Solde, sans qu'elles fussent censées avoir contrevenu au Traité: Mais elles ne fourniroient pas un plus grand secours contre S. M. T. C. laquelle de son côté ne pourroit, pour raison de ce Contingent, exercer aucune hostilité dans l'Empire ou ailleurs contre les Etats de L. M. qui ne fourniroient aucune chose aux Ennemis de S. M. T. C. Elle s'obligeoit de son côté à prendre ouvertement le parti de L. M. si dans l'Empire on prenoit des résolutions à leur préjudice.

Voilà le précis de ce Traité, qui intriguâ la Cour de *Vienne*. Il fut tenu longtêms secret,

cret, & il intrigua aussi extrêmement les Polonois. Ils ignoroient s'il regardoit les Torts faits à la Ville de *Tborn* ou aux *Non-Conformistes*. Mais il ce qu'il y avoit de certain, c'est que le Roi s'assuroit pour le moins de la Neutralité de la *France*, & du secours des plus Puissans Princes Protestans de l'Empire: Le Landgrave de *Hesse* lui offroit déjà 10000. Homes; le Roi d'Angleterre 20000 & S. M. en avoit 40000. qui cantonoient dans la *Prusse* & dans la *Pomeranie*. Elle avoit des Magazins sur les Frontières, & Elle faisoit toutes les dispositions nécessaires pour mettre, au premier signal, une nombreuse Artillerie en Campagne.

Les *Grecs* partageans avec les Protestans les avanies du Clergé Romain, le *Czar* prenoit leur parti & aiant conclu une Alliance avec S. M. il lui promettoit aussi du secours de ce côté là. Mais ce Prince étant mort alors, les Polonois comencèrent à parler avec plus de hauteur, & le plus grand nombre vouloit la Guerre: Ils ne cessent d'animer le Roi *AUGUSTE* à prendre leur parti. Le *Primat* présenta à ce Prince un Mémoire qui tendoit à ce but: Il acutoit le Roi de *Prusse* de ne point prêter au Roi de *Pologne* & à la République l'Homage éventuel stipulé par les Conventions: Il avançoit qu'il dépouilloit les Eglises Catholiques,

ques, & les Prêtres dans la Prusse Ducale, des Droits & Revenus qui leur apartenoient, & les menaçoit d'exil, sur tout à l'égard de l'Eglise de *Linda* ; qu'il favorisoit la Religion Réformée ; qu'il élevoit des Temples magnifiques au préjudice des *Luthériens* ; qu'il refusoit de restituer aux *Catholiques Romains* l'Eglise de *Lisnovv* & le Fort nommé *Bolwverchs - Schantz*, & le Corps de Garde du Fauxbourg d'*Elbing* : Surquoi le *Primat* suplioit S. M. d'avertir la Cour de Berlin de ses obligations, & de requerir que les Griens de la République fussent redressés, dans le tems que S. M. prescriroit ; sinon que par son Comandement Métropolitain & par celui des autres Seigneurs Evêques, il seroit ordonné que les Eglises des *Non - Conformistes* seroient fermées, & les Ministres séquestrés ; qu'il importoit que la République fut à couvert des menaces des Puissances Protestantes, & qu'Elle prit ses mesures pour la Paix ou pour la Guerre ; que ces Puissances devoient se déclarer si Elles vouloient employer les Voies de Fait, ou se borner à celles de l'Intercession en faveur des *Non - Conformistes*, qui par des sollicitations criminelles & pernicieuses, imploroient des secours étrangers contre la Raison d'Etat & les Loix de la Patrie, pour troubler la Tranquilité publique.

Le Roi AUGUSTE répondit au *Primat* avec beaucoup de sagesse & de modération : Qu'il feroit les instances possibles pour le redressement de ces Griets , & expédier par les Chanceliers les Dépêches nécessaires ; qu'il tâcheroit de porter les autres Puissances à entrer dans les Voies de la Négociation & de la Douceur ; & que ne pouvant y parvenir , il prendroit toutes les mesures convenables pour la Tranquilité du Roïaume &c.

Le Roi de Prusse aiant eu communication du Mémoire du *Primat* , qui lui imputoit des faussetés , il trouva à propos de lui en marquer son Mécontentement. Il lui écrivit , que les sinistres Impressions & les Faits contraires à la Vérité , contenus dans son Mémoire , n'avoient été inventés , que pour l'indisposer , ouvrir un chemin à brouiller les Affaires , & parvenir aux vuës d'un Interêt particulier , nullement compatible avec celui de la République ; que S. A. démêleroit mieux que tout autre les fines-  
ses , & ce-qu'il y avoit de vrai ou de faux ; que pour satisfaire à ses desirs , il s'étoit fait représenter tous les Articles d'accusation , & donné ses Réponses sans aucun déguisement , pour faire voir à toute la Terre raisonnable qu'il étoit incapable d'entrer dans aucune démarche contraire à l'Honneur & au Droit  
de

de la Nation Polonoise; que si ses Réponses n'étoient pas trouvées satisfaisantes, il étoit prêt de se servir de la voïe des Commissaires prescrite par le Traité de *Vélaus*, ou d'employer l'Interposition de quelque Puissance impartiale, choisie reciproquement, pour terminer ces Grieffs. Le Roi lui marquoit enfin; qu'il devoit se dépouiller de l'opinion qui regnoit chez lui, que l'Intention eut été d'en venir à une Guerre; qu'aucune Puissance n'y étoit disposée, dans la ferme espérance que dans les Affaires de *Thorn* & autres qui regardoient la Religion, le Roi de Pologne, Lui & un si grand nombre de sages & illustres Senateurs ne manqueroient pas de se déterminer à des expédiens justes & raisonnables, desquels la Gloire de la Nation, & les Constitutions de la Couronne ne souffriroient point, mais qui donneroient pourtant lieu à tout le Parti Protestant de lui en témoigner sa Reconnoissance.

Le Roi voulut bien encore édifier le Primat sur les Raisons employées pour le rendre odieux à S. M. Pol. On lui objectoit que contre le Récès de *Königsberg* de 1612 il avançoit la Religion Calviniste en Prusse, au préjudice de la Confession d'Augsbourg, qu'il y bâtissoit des Temples magnifiques, & plaçoit dans les premières Charges des Persones de la même Religion, au préjudice des Luthériens.

S. M. répondoit , 1. Que par aucune Convention; il n'avoit été défendu de bâtir des Temples pour les Réformés, mais que pour une Eglise Réformée, il y en avoit plusieurs Catholiques Romaines & un Collège de Jésuites, & même une Eglise magnifique, dont la fondation n'étoit établie par aucun Droit, ni aucune Comission. 2. Que par le Récès de 1612. les Magistrats & Officiers devant être de la *Confession d'Augsbourg*, l'on n'avoit établi dans ces Charges que des Persones de cette Confession, soit qu'elles eussent le Nom de Luthériens ou de Réformés. Il y avoit une nécessité urgente de les appeler dans les Collèges, afin que ceux qui faisoient Profession de la Religion Réformée soumissent avec moins de difficulté à leurs Décisions, & S. M. avoit usé d'une telle modération à cet égard, que les Luthériens natifs du Pais n'avoient eu aucun sujet de former la moindre plainte : S. M. ajoutoit, qu'Elle s'affùroit que le Sérénissime Roi de *Pologne* & l'Illustre République se souviendroient des Conventions du Traité de *Velau*, que le Lomaine Souverain, avec l'absoluë Puissance lui avoit été acordé sur la *Prusse-Brandebourgeoise*, tant sur l'Eclésiastique que sur le Civil ; que le Roïaume de *Pologne* avoit promis de n'écouter aucunes plaintes de cette nature, & que conséquemment, il espé

péroit qu'ils ne se mêleroient plus de celle-ci, ni d'autres semblables : Enfin S. M. observoit que dans l'Art. XVI. de ce Traité, la *Confession Evangelique Réformée* étoit établie, dans la *Prusse* même, en termes formels, & que si un jour la *Prusse Brandebourgeoise*, retournoit à la *Pologne*, il ne lui seroit pas permis de rien atenter, ni à son préjudice, ni à celui de la Religion *Luthérienne*; & qu'ainsi tout ce qui avoit été ordonné & introduit demeureroit valide & invariable.

Pendant que le Roi vouloit rendre les *Polonois* équitables par la force de la Raison; il n'oublioit rien pour vaincre, s'il étoit nécessaire, leur obstination par la force des Armes. Déjà l'Artillerie étoit hors de l'Arсенal, les Troupes pouvoient s'assembler en six jours & entrer dans les Terres de *Pologne* en 24. heures; mais le Roi d'*Angleterre* aiant voulu temporiser, ses desseins furent suspendus. Le Roi continuoit à traiter ses Sujets Catholiques avec toute la douceur imaginable, & pour ôter aux *Polonois* tout prétexte de récrimination, il fit savoir au Comte de *Schwerin*, son Ambassadeur en *Pologne*, avec quelle prudence & quels ménagemens il agissoit à cet égard.

Ce Ministre aiant informé S. M. des Discours animés qui s'étoient tenus contre Elle & S. M. Br. à la Diette de *Varsovie*, Elle lui

lui marqua, que ces Discours ne pouvoient procéder que de l'*Esprit naturellement prompt de Mrs. les Polonois*, sans qu'on dût craindre l'effet de leurs menaces; d'autant qu'on ne leur en avoit don  aucune occasion; que par rapport aux J su tes de la *Ste. Linde*, il  toit prouv  qu'ils n'y avoient aucun droit d' tablissement; que cependant on ne les en avoit pas fait chasser, & qu'on n'avoit pas pris jusques alors la valeur d'un sol au *Clerg  Catholique - Romain*,   qui l'on s' toit content  de faire comprendre, qu'il usurpoit des Droits qui ne lui  toient aucunement aquis, & qu'ils ne se conduisoient point comme des fideles Sujets; que les Polonois avoient tort d'opprimer les pauvres *Non-Conformistes* en *Pologne* & en *Lithuanie*, lorsque les Catholiques Romains de ses Etats recevoient beaucoup plus de graces & de bienfaits qu'ils n'en pouvoient pr tendre suivant les Pactes. S. M. ajoutoit qu'Elle  toit dispos e   les en laisser jouir dans la suite, pourv  que les pauvres *Non-Conformistes* en *Pologne* fussent trait s avec plus de douceur, & qu'on redressa les Gri fs de *Thorn* d'une mani re juste &  quitable &c.

S. M. ordonoit encore   son Ministre d'informer le Primat de ce qui s' toit pass  entre Elle & la Pologne, par rapport   l'Homage  ventuel des Etats de Prusse, & de d -

déclarer , que son dessein étoit , d'entretenir avec cet Etat la bone intelligence , & de garder religieusement tous les Traités &c.

Cette Lettre étant renduë publique , les Polonois aprirent la différence qu'il y avoit entre le Zèle de Notre Monarque & le leur. Ils virent qu'ils s'étoient laissés aveugler par les criailleries de quelques Moines rufés , qui, sous prétexte de venger les Saints & leurs Images, avoient augmenté leurs Patrimoines des Dépouilles des prétendus coupables , au lieu que S. M. Pr. reclamoit le retablissement de la sûreté publique , la Foi des Traités , & qu'Elle atendoit avec patience qu'on en réparât les Infractions , pendant qu'Elle pouvoit se faire Justice Elle même , par sa Puissance au dehors & par de justes Réprésailles au dedans de ses Etats.

Cette conduite édifiante devoit toucher les Polonois , mais soit par ce motif , soit qu'ils craignissent les Conséquences fâcheuses d'une rupture , ils comencèrent à baisser d'un ton , & peu à peu on obtint d'eux , au moins en partie , la satisfaction désirée.

La Catastrophe de *Thorn* , la Procédure irrégulière , injuste & inhumaine tenuë à cette occasion , & la conduite des Puissances dans cet Objet , présentent un vaste Champ de Réflexions , dont on pourra faire usage un autre Mois



## R E P O N S E

*De l'Auteur des Réflexions sur la Retraite  
& l'Amitié, à la Lettre de l'aimable  
Inconu, inserée dans le Journal, du Mois  
de Juillet dernier, p. 53.*

J'Ai vû, *Mon cher Monsieur*, dans nôtre *Journal Helvétique*, avec autant de plaisir que de reconnoissance, la belle Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. J'y ai admiré & admire l'Home simple, le Sage, le bon Philoſophe, le vrai Chrétien, & sur tout ce penchant si rare, qui vous porte à l'Amitié, & qui vous a fait faire tant de Réflexions si justes & si solides sur ce charmant Lien, entre des Homes raisonnables. J'aurois une infinité de choses à vous dire à mon tour; mais cela ne se pourroit faire que par la même voie dont vous vous êtes servi, & il n'est pas nécessaire que nous importunions le Public, de ce qui ne doit regarder désormais que vous & moi. Malgré la déclaration acablante, que vous me faites, que je ne puis être assés heureux pour passer le reste de ma vie avec vous, je ne saurois résister à l'extrême desir que la première Lecture de vôtre Lettre a excité en moi, de conoitre plus particulièrement un Home en tout sens aussi aimable.

Je

Je viens donc vous prier, *Mon très cher & digne Ami*, de vouloir bien décliner votre Nom & votre Demeure, soit à Mrs. les *Editteurs du Journal Helvétique*, ou en particulier à un Home qui vous ressemble, & qui, à ce que j'espère, ne dédaignera pas d'être pour tiers dans nôtre nouvelle Amitié: Je veux parler de Mr. *Bourguet*, Professeur à Neufchatel; dont le Nom & la Réputation doivent vous être connus, comme ils le sont généralement. Il n'y a aparemment pas l'Océan entre nous, & je ne vois, que cette difficulté qui puisse m'empêcher de vous aller joindre, au moins pour quelque tems, dès que vous m'aurez acordé la grace que je vous demande. Je crois que par raport à l'Age & au Sentiment, nous sommes assés bien assortis, & quant à la suposition que vous faites de la diversité de nôtre Croiance en matière de Religion, je pense, que tout Home capable d'Amitié est capable de Tolerance aussi, & que par conséquent, ce que vous craignés à cet égard, quand même il seroit fondé, comme il n'y a aucune aparence qu'il le soit, au moins quant à l'essentiel, ne mettra aucun obstacle à cette étroite Union de l'Esprit & du Cœur, qui fait les délices des honêtes Gens, & que je desire plus que toute chose au Monde, de voir régner entre nous, soit de près ou de loin: Je ne doute pas, que nous ne l'établissions sur un pié inébranlable, à nôtre première Entrevüe, ainsi je ne m'étendrai pas d'avantage là dessus.

Il ne me reste donc qu'à vous dire, *Mon cher & très estimable Ami*, que les sages Leçons qu'il vous a plû de me donner, ont déjà produi

duit sur moi tout l'effet que vous pouviez en attendre. Je renonce à des Amis tels que je les ai dépeints, & cela par la raison qu'on fit sentir à un Cardinal, qui aspirait à la Papauté, que ce seroit *un innamorarsi dell'impossibile*. Je renonce à la Retraite & à l'Indépendance, par les raisons, qui résultent du fond de la chose : Je ne vois que trop qu'il faut vivre avec les autres Hommes, & dépendre d'eux : Leur Commerce nous procure des Comodités & des Incomodités, avec cette différence, qu'il nous faut leur paier bien cher les premières, au lieu qu'ils nous donnent les incomodités *gratis*, quand ils nous en accablent. Mais tel est l'ordre de la Providence, auquel tout Home sage doit se soumettre, sans murmurer.

Adieu, Mon très cher & précieux Ami: J'attens avec beaucoup d'impatience de vos Nouvelles, & je vous prie d'être persuadé, que vous aimant, vous estimant & vous honorant comme je fais, je serai toute ma vie, avec de tels Sentimens, que vous méritez si bien, Votre très humble & très obeissant Serviteur.

L. B.

A - - le 30. Août 1742.

AU.



# AUTRE REPONSE

A U M E M E.

M O N S I E U R.

Q U O I Q U E je n'aie pas l'honneur de vous conoitre, ni d'être conû de vous, j'espère que vous ne prendrés pas en mauvaise part la liberté que je prens de vous écrire, puisque vous avés bien voulu doner quelque atention à la Lettre sur l'Amitié, que je donnai dans le *Journal Helvétique* du Mois d'Avril passé. Il me paroît que je ne puis me dispenser de vous doner quelque Eclaircissement sur ce que vous dites là dessus, dans celle que vous avés fait inserer dans le Journal du Mois de Juillet.

L'Auteur à qui vous l'adressés, & qui a doné lieu à la vôtre & à la mienne, est de ma conoissance. Par l'Amitié que j'ai pour lui, je lui écrivis mes Sentimens sur cette Matière, & il m'en témoigna quelque Satisfaction: Je suis ravi, *Monsieur*, de voir aussi, que vous voies avec plaisir, qu'on tourne l'Amitié & qu'on vous tourne de ce côté là, & que vous conveniés que c'est, au bout du compte, où il en faut revenir, vû sur tout qu'à peine peut on trouver un Ami ordinaire, & que très-rarement trouve-t'on un bon Ami.

Je n'ai lû la Lettre de l'Auteur, sur la *Recherche de l'Amitié*, qu'environ deux Ans après qu'elle eut paru: Il me fit l'honneur de me rendre

E

dre

## 66. JOURNAL HELVÉTIQUE

dre visite au Printems passé, & aiant eu occasion d'en parler, je fûs curieux de la lire. Peu de Jours après, je lui adressai ma Lettre, telle qu'elle a coulé de mon Cœur, sans effort d'imagination. Si je suis venu un peu tard, je ne saurois qu'y faire, la Vérité est toujours de Saison & bone à dire en tout tems : Je desire qu'elle soit reçüe, non comme venant de ma part, car je ne me cherche point moi même en cela, je serai très satisfait, que ceux qui la recevront soient heureux en l'embrassant.

Il me semble, *Monsieur*, que nous devons toujours aspirer & tendre à ce qu'il y a de mieux & de plus parfait, en fait d'Amitié, comme en toute autre chose ; & c'est dans cette Idée que j'invite de bon cœur ceux qui ont de la disposition & du goût pour aimer, à aimer come on doit aimer, pour que l'Amitié dure toujours. Le Monde en général n'est guères porté à cela ; il y en a même bien peu qui aient assés de Dêlicatesse, pour rechercher avec soin, ce qui peut leur procurer le plus de satisfaction. On se contente du médiocre, ou de ce qui n'a au fond que peu ou point de réalité : Les apparences suffisent à la plupart ; *Ils ont besoin*, comme vous le dites, *d'être amusés & presque abusés*. Mais pourquoi ? Parce que la Convoitise, l'Orgueil & l'Interêt, à quoi ils prennent plaisir & ne veulent pas renoncer, sont un obstacle chés eux, à entrer dans le fond, dans l'interieur, & dans la réalité des bones choses.

Vous avés, dites vous, cherché un véritable Ami, pendant 50. Ans, & vous ne l'avés pas trou-

trouvé : Ainsi vous abandonés v<sup>o</sup>tre entreprise , & vous paroissés disposé à détourner les autres de cette recherche. Il faudroit désormais selon vous , se contenter d'Amis ordinaires , d'Amis à la douzaine , comme vous dites que vous en avés , avec lesquels il y a cette comodité , qu'on les voit , on les quite , on les revoit , ou on les laisse tout à fait , sans être engagé auprès de personne à les garder & à les fréquenter toujours ; & tout cela , dites vous , est plus selon la Nature & le train ordinaire.

Mais est ce là de l'Amitié ? Quoi ! Vous aviés une si belle Inclination dès v<sup>o</sup>tre Jeunesse , & parce que vous n'avés pas trouvé à la contenter , au bout de 50. Ans d'expériences , vous l'abandonés ! Vous voulés enfouir ce qu'il y a de plus aimable & de plus précieux dans la Vie , & en renvoier la Jouissance dans l'autre Monde , vous imaginant qu'il est impossible d'en jouir en ce<sup>n</sup>-ci.

Détrompés vous , Monsieur , expérimentés un peu ce que j'ai dit dans ma Lettre : Vous ne me paroissés pas l'avoir luë avec assés d'attention , parce qu'elle n'étoit pas dans v<sup>o</sup>tre point de vue : Lisés la de nouveau , je vous en prie , & vous verrés ; que les difficultés que vous me faites , y sont déjà levées.

Un peu d'expérience de ce côté là , réveillera peut être chés vous cette Inclination , & si vous chérchés tout de bon où il faut chercher , pour trouver le vrai en Amitié réelle , solide & constante , vous serés content & satisfait. Vous serés , dites vous , des premiers à vouloir jouir de l'Amitié dans cette Vie , & vous croiés

même , qu'il faut que nous aïons déjà ce qui sera nôtre fond propre dans la Vie à venir , puisque la Charité doit durer éternellement.

Pourquoi donc , Monsieur , vous rebutés vous ? Ne craignés vous point , qu'en quittant vôtre dessein , & vous contentant du train ordinaire , vous ne perdiés ou n'aqueriés pas le fond nécessaire pour l'autre Vie ?

Cherchés mieux , je vous en conjure par Amitié , cherchez mieux que vous n'avez fait pendant 50. Ans. Cherchés ce fond réel & solide qu'il faut avoir , pour en jouir dans la Vie à venir. Adressés vous , pour cet éfet , au Seigneur , qui seul peut le doner , mais priés le avec Confiance , & vous l'obtiendrés infailliblement.

Je ne détruis point l'Amitié dans l'état de la Nature , je la prise pour ce qu'elle vaut , & faute de pouvoir mieux , on peut en tirer parti autant que la Conscience le permet ; mais nous somes apellés à quelque chose de plus parfait , & nous ne devons pas nous borner au moindre. Laissons donc fléchir nos Cœurs , pour recevoir de la Grace du Seigneur les dispositions nécessaires pour devenir de vrais Amis , avant que de prétendre trouver ces vrais Amis. Vous verrés alors , que cette vraie Amitié au Seigneur , produite par l'Amour de Dieu répandu dans nos Cœurs par l'Esprit de sa Grace , n'éteint point l'Amitié particulière ; qu'elle ne détruit pas les liens du Sang & de la Nature , mais qu'elle les purifie & les perfectione.

Il faut aussi , s'il vous plait , distinguer l'Amour fraternel entre des vrais Croians en J. Christ , d'avec la Charité universelle , qu'un vrai Chrétien

rien a pour tout le Genre Humain. L'Amour mutuel ne doit pas être confondu, avec cette Charité générale: Le premier a lieu entre ceux qui sont réellement & totalement convertis au Seigneur & dans le Cœur desquels son Esprit saint habite.

Tous ceux qui font profession extérieure du Christianisme, ne sont pas de vrais Chrétiens. Il y a bien peu de ceux qui se nomment Chrétiens qui le soient en effet. On alie aujourd'hui le Monde avec le Christianisme, & cela ne se peut. *On ne peut servir deux Maîtres; l'Amour du Monde est inimitié contre Dieu.* L'Esprit du Monde est l'Opposé & l'Ennemi de l'Esprit de J. C.

Soufrés, Monsieur, encore une fois, que je vous invite à tourner vôtre inclination à aimer de ce côté là, & à chercher à vous unir par la Foi en J. C. & par son Esprit, ainsi que le Seigneur vous y invite lui même par sa Parole. Vous trouverez dans ce Principe quelque chose de bien plus pur & de bien plus excellent, que l'Amitié d'Oreste & de Pilade.

*C'est ici mon Comandement, dit J. C. que vous vous aimiez les uns les autres, come je vous ai aimés. Nul n'a un plus grand Amour que celui-ci, savoir quand quelqu'un met sa Vie pour ses Amis.*

C'est à quoi tous les vrais Croïans en J. C. sans exception, sont apellés. Mais il s'agit de renoncer au Monde & à toute fausse luiton du Monde, non pour demeurer dans l'indifférence pour les autres Hommes, car la Charité, le support, la condescendance, ont lieu à leur égard, & cette Charité leur est beaucoup plus profitable

## 70 JOURNAL HELVÉTIQUE

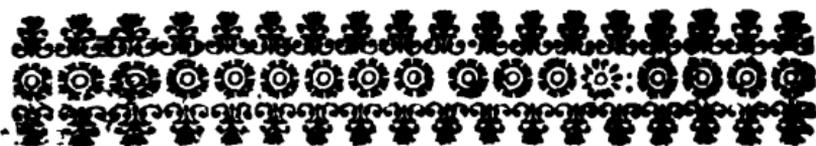
que toutes les Amitiés particulières qu'ils pourroient avoir dans l'état de la Nature: Je parle de la Charité vraiment Chrétienne.

Quant à ceux qui se livrent entiers à la Foi Chrétienne, l'Esprit d'Amour fraternel & divin, qui leur est communiqué, les unit entr'eux d'une manière à n'être qu'un Cœur & qu'une Ame, à s'entr'aider mutuellement de toute leur force, dans tous les besoins & les nécessités de la Vie; en un mot à livrer leur Vie les uns pour les autres, & c'est à cette marque qu'ils sont reconnus pour être des vrais Chrétiens,

Quoi que ces vrais Chrétiens soient fort rares à présent, vous en trouverez plutôt que vous ne trouverez un vrai Ami dans le Monde.

Pardonnés moi, *Monsieur*, si je vous parle si librement. Je vous souhaite de tout mon Cœur la Grace du Seigneur, pour doner un heureux succès & une issue salutaire, au desir d'aimer que vous trouvez chés vous; & je suis avec bien de l'estime &c.

Le 31. Août 1742.



# L E T T R E S

S U R L E S

## P I E T I S T E S.

---

AUX EDITEURS.

M E S S I E U R S ,

**A**iant eû le malheur de me laisser prévenir pendant quelque tems en faveur des Sentimens de ces P R E T E N D U S S A I N T S de nos jours, assés généralement conus parmi nous, sous le spécieux Nom de P I E T I S T E S , je me crû bientôt obligé de ne rien négliger , pour faire adopter aussi ces Sentimens à tous mes Amis, & en particulier à celui dont je vous envoie ici la Lettre. Il a répondu à mes Arguments d'une façon si judicieuse, & si solide, que sa Lettre a contribué de la manière

nière la plus efficace à me faire ouvrir les yeux, & à me défabufer entièrement de toutes les foles prétentions, où ces Esprits présomptueux m'avoient jetté en matiere de Religion; en sorte que bien loin de persister à le vouloir faire entrer dans mes sentimens, je me suis vû au contraire dans l'agréable nécessité d'adopter les siens, tant ils m'ont paru raisonnables & conformes aux saines Idées qu'on doit toujors se faire de la solide & vraie Piété. Et come je suis persuadé que bien des Persones pourroient se trouver dans la triste situation où j'étois, avant de recevoir la Lettre, & qu'elles y pourront puiser les Remèdes salutaires, que ce charitable Ami a bien voulu employer pour me guérir; je n'ai rien négligé non plus pour obtenir de lui la permission de la rendre publique; afin qu'elle pût être d'une plus grande efficacité pour la Société, & en particulier pour ceux qui pourroient avoir quelque penchant à cette Maladie, ou qui en sont déjà atteints. C'est pourquoi, *Messieurs*, après avoir employé un motif aussi pressant, auprès de cet excellent Ami, pour l'engager à consentir à mes desirs, il ne me reste plus qu'à vous demander la grace de vouloir bien aussi y concourir de votre côté, & faire en sorte qu'elle puisse paroître dans votre Journal. En  
 quoi

- SEPTEMBRE 1742. 73

quoi vous obligerez infiniment celui a  
l'honneur d'être avec une parfaite considé-  
ration

M E S S I E U R S ,

*Votre très - humble & très  
obéissant Serviteur ,*

LE MISANTROPE

*Désarmé & guéri.*



A U M I S A N T R O P E

M O N S I E U R ,

**P** L U S je réfléchis & sur les Pensées & sur  
les Expressions de votre dernière Let-  
tre , plus je crains que le parti que vous  
m'écrivés avoir absolument pris de *renon-  
cer au Monde & à tout ce qui vous atache  
au Monde* , ne soit une disposition trop pro-  
chaine à suivre les traces de tant de pau-  
vres Gens , qui marchent , de nos Jours ,  
dans les Voies de l'Extravagance en fait de  
Religion. Et ma crainte , à cet égard , est  
d'autant plus grande que je tiens de bon  
lieu , que vous avés contracté une forte  
ha-

habitude avec cette espèce de Sectaires modernes, connus vulgairement parmi nous sous le nom de PIÉTISTES.

Prenés garde, *Mon cher Ami*, à la Religion de ces prétendus plus Saints que les autres : Car enfin la plupart des Dogmes de leur Croiance ne sont, à les bien examiner, que les Caprices d'une Imagination rebelle à la droite Raison, & contraire aux Idées nettes que nous donne le vrai sens des Oracles Divins.

Je fais que le Ciel vous a doué d'un excellent Esprit. Plus d'une fois vous en avés doné de bones preuves, en discernant judicieusement l'Erreur d'avec la Vérité : Mais le Cœur n'obéit pas toujours à l'Esprit. Les Mouvemens du Cœur triomphent aisément des meilleures Pensées de l'Esprit ; & come notre Cœur ne nous porte pas toujours à l'Amour de la Vérité, de-là notre facilité à doner dans le faux. J'en connois dans notre Ville plusieurs qui se faisoient de justes idées de chaque chose, dont toutes les Pensées étoient marquées au coin de la plus grande justesse, Gens qui connoissoient bien & qui condamnoient sagement tous les biais d'une fausse Vertu, tous les travers d'une Pieté mal-entenduë ; cependant ces mêmes Gens, en fréquentant de ces Dévôts du tems, qui disent en secret, *Tantôt*  
le

*Le Christ est ici, tantôt il est là*, ont fait éclipser toute la Lumière de leur bon Esprit, tant est grande la force de l'Illusion ! Et les Ténèbres de cette Illusion s'épaississant de plus en plus, bientôt on perd de vuë la réalité ; on ne jette les yeux que sur le Phantôme.

En éfet, *Mon cher Ami*, ceux dont je veux vous parler, ne conoissent plus la vraie Vertu, cette aimable Vertu, qui fait couler dans l'Âme des Douceurs réelles, des Délices constantes & inénarrables. Ce qu'ils nomment maintenant leur Vertu n'est au fond que l'agitation désordonnée d'un Cœur abusé : Fausse Vertu ! Vertu capricieuse ! A ses bizarres interêts, elle sacrifie & le Bien particulier & le Bien public.

Engagés tant qu'il vous plaira dans le Monde & dans les Affaires du Monde, par les Devoirs les plus sacrés de notre Vocation, si nous donnons l'entrée de notre Cœur à cette fausse Vertu, elle viendra bien à bout de nous faire violer tous les Devoirs de notre Etat, pour nous laisser conduire à ses caprices.

Par ses inspirations, un Magistrat, qui ser-voit utilement la Patrie, abdique ses Emplois, au grand préjudice de l'Etat, il se retire, & il enfout tous ses rares Talens dans les sombres Réduits de son Imagination.

Par

Par ses inspirations un Particulier, un bon Ami, dont les sages Avis firent plusieurs fois réussir nos Affaires, qui auroient périclité sans son secours, change tout d'un coup de sentiment & de volonté: A toute heure, auprès de lui, on avoit un accès bien facile, & il vous recevoit avec plaisir; mais présentement, on l'importune, on le chagrine: Enfoncé dans un lieu reculé de sa Maison, il se ride le front, il fronce ses sourcils, à l'aspect de tous ceux qui veulent l'aprocher: Il renonce à tout Commerce avec les Habitans de la Terre, il est mort au Monde.

Encore par les inspirations de cette fausse Vertu, celui dont les Feux d'une belle & légitime Passion faisoient agréablement pancher le Cœur vers un Objet vraiment digne de son noble Amour, condamne ses justes desirs, & viole la Foi de ses tendres Promesses.

Un autre, dans le sein de son bonheur, s'afflige & languit: Pressé par sa bizarre Vertu, il voudroit pouvoir rompre des Lieux formés pour sa Félicité.

Oui, *Mon cher Ami*, cette Pieté prétendue, cette fausse Vertu, dont il faut se doner de garde, bouleverse, détruit toutes les Sociétés. Ennemie du Repos & de la Paix, elle agite, elle tourmente étrangement

ment ceux qui l'ont une fois adoptée : Elle proscrit tous leurs Plaisirs ; elle leur rend odieux tout Commerce avec les Homes , en leur insinuant qu'une Dépravation générale, est le Lien de toutes les Sociétés dans le Monde.

C'est par cette fausse insinuation , que tant de Gens parviennent aujourd'hui à ce degré de Sainteté chimérique , qu'ils font consister dans la fuite du Monde & dans la condamnation de tous ses usages raisonnablement établis. Et c'est pourquoi ces Sanctifiés de nos jours publient , que le Monde est une *Babilone prostituée*. Abatus de douleur , ils comparent leur situation à celle de ce Peuple ancien , couché tristement sur les Rives de l'*Euphrate* Come ce Peuple exilé , ils suspendent tous leurs Instrumens de Fête : Ils pleurent , ils se lamentent , ils déchirent leurs Habits , ils prennent le Cilice , ils se couvrent de Cendre : En vain voudroit on les consoler. Si vous les priés de vous chanter du moins quelque Cantique d'alégresse , ils vous répondent : *Comment pourrions nous chanter un Cantique de joie au Seigneur , loin de Jérusalem , bannis dans une Terre étrangère ! Ceux de Sion qui sont Captifs ne peuvent être comblés de Consolations. Chargés des Fers de notre triste Esclavage , la douleur doit serrer nos Cœurs.*

*Et qui pourroit doner à nos yeux des sources assez abondantes, pour pleurer sur cette Terre universellement corrompue ?*

Il faut l'avouër ce Langage est touchant. On diroit que ceux qui l'empruntent, privés de la Liberté des Enfans de Dieu, déplorent vraiment l'Esclavage du Péché. Mais chez eux, ce Saint Langage n'est qu'un son, que l'Air forme, & que l'Air dissipe. Par un éfet de leur pieux caprice, bientôt, ils changent d'humeur & de langage. D'un excès de Tristesse, ils tombent dans un excès de Joie.

Alors leurs Larmes se séchent avec autant de facilité qu'elles ont coulé. On diroit, à les voir & à les entendre, que ce ne sont plus les mêmes Persones. Leur Joie éclate visiblement; & dans leurs Transports joyeux, ils publient avec emphase leur Prédestination à la Félicité éternelle. Selon eux, dès-ici bas, ils jouissent de ce Bonheur céleste, qui leur a été préparé avant la Fondation du Monde. Et des lors, ce ne sont plus des Homes foibles, mortels, sujets aux Infirmités de la Chair. Chez eux la Loi de Membres est sans vigueur, leur Volonté ne se porte qu'au Bien, & plus Saints que ST. PAUL, avec une puissante Volonté, ils ont un victorieux Pouvoir, pour acomplir le Bien. En un mot,

toutes

toutes leurs Actions sont autant d'Actes de Sainteté : Ces pauvres Gens se croient des Anges. Leur Sainteté les ravit , ils s'en extasient ; & leur Imagination , trop échauffée , les enlève ; ils fendent les Airs , ils pénètrent cette Lumière inaccessible qui environne l'ETRE SUPREME. A leurs yeux enchantés, le TOUT-PUISSANT se corporalise ; ils s'entretiennent familièrement avec lui : Tous les secrets de la Divinité leur sont connus.

De retour de ce sublime Voïage , que leur a fait faire leur vive Imagination , ils en racontent des Merveilles inouïes , & tout pleins de leur Entouffiasme , ils s'érigent en *Docteurs* , en *Prophètes*. C'est à eux seuls à diriger le Petit Troupeau : Tous les autres sont , ou des *Loups ravisseurs* , qui désolent la *Bergerie du Bon-Pasteur* , ou des *Mercenaires* , dont les *Brebis n'entendent point la Voix*.

O aveuglement de l'Esprit Humain en fait de Religion ! Empruntons ici , *Mon cher Ami* , le Langage de l'Ecriture & disons : *Israël ne conoit point son DIEU : Ce Peuple de DIEU est sans Entendement*. S'ils conoissent Dieu , ils ne le glorifient pas comme Dieu ; ils ne lui rendent point un Culte convenable ; ils ne se font point de justes idées de ses sublimes Perfections ; ils s'égar-

rent

garent dans leurs fausses Pensées : Et cet Egarement passe pourtant pour *l'effet d'une grande Pieté*, dans l'Esprit de plusieurs que je conois, Candidats de cette Pieté mal entendüe.

Si l'on pouvoit ralumer le Flambeau de la Raison de ces pauvres Gens là, bientôt ils cesseroient de courir à travers champ, dans des Sentiers qui les conduisent droit au désordre de leur Imagination. Mais, *Mon cher Ami*, qu'il est difficile de ramener au droit chemin, des Gens qui veulent s'égarer de cette façon ! On ouvre les Arceaux de la Vérité, du Bon-Sens & de l'Evidence ; & les meilleures Armes ne peuvent tirer qu'en blanc contre les forces d'une Imagination, qui, après avoir gagné le Cœur, s'est affujétie l'Esprit.

Après tout, pour arrêter les progrès de la Séduction, nous devons crier à tous, que la vraie Pieté n'est pas assurément telle que se la forment ces Dévots déraisonnables du tems. Doux & humble de Cœur, l'Homme vraiment pieux ne se laisse point aller aux Caprices de son Imagination. Faisant profession de vivre sous une Loi qui oblige tous ses Sectateurs à n'avoir qu'une Foi & qu'un Batême, il ne déchire point le Corps mystique de JESUS-CHRIST, par aucun Schisme. Ne faisant qu'un Corps  
avec

avec tous , il fait régner sur son Cœur la Paix de J. C. ; & unis avec tous , par le Lien d'une Charité constante , avec eux il s'écrie : *C'est dans Sion qu'on doit louer l'Eternel : C'est dans Jérusalem qu'on doit lui rendre ses Vœux!* Et les effets de la Pieté de cet Home vraiment pieux , ne sont point ces Transports du Cerveau , ces Entouffiafmes , ces Raviffemens , ces Inspirations , ces Inconfiances , ces Caprices du Cœur , ces Excès de Joïe , ces Excès de Triffefte , fi équivoques , & fi peu dignes de la Pieté.

La VRAÏE PIETE' , c'eft un Amour dominant de Dieu , dans l'accompliffement de tous les Devoirs légitimes de nôtre Vocation : Deforte , *Mon cher Ami* , qu'une prétendue Pieté , qui répugneroit à quelques uns de ces Devoirs légitimes de nôtre Vocation , ne feroit qu'une fauffe Pieté : Car enfin la VRAÏE PIETE' ne gate rien ; elle perfectionne tout : *Une fois établie dans les Familles* , dit un pieux Auteur , *tout en devient meilleur & plus agréable : L'Oeconomie en eft plus paiffible , l'Amour conjugal plus fincere , le Service du Prince plus fidèle , l'Aplication aux Affaires & plus douce & plus efficace.*

La VRAÏE PIETE' ne détruit donc point la néceffité de fe fervir du Monde & des Biens du Monde : Non , *Mon cher Ami* :

Au contraire, c'est elle qui nous apprend la bonne manière de vivre sur la Terre agréablement avec tous les Hommes, dans une sainte & paisible Société. Engagés dans le Commerce du Monde par nôtre état, étouffons avec grand soin ces Saillies de je ne sais quelle Inconstance, qui nous porteroit à nous éloigner du Monde, à renoncer à toute liaison avec lui, sous le frivole prétexte de nous séparer d'une *Génération perverse & corrompue*. Souvenons nous de **ЛОТН**: Saint au milieu d'une Ville infame, il devient lui même infame dans la Solitude. Tâchons de sanctifier le Monde & le Monde nous sanctifiera.

Et afin que nous ne nous égarions point dans les Routes d'une Sanctification mal conçue, soumettons toutes nos pieuses Inclinations à l'examen d'une sage Raison. Cette sage Raison, il est vrai, trop souvent acablée du poids de nos Passions, tombe en Létargie, elle ne peut agir. Mais demandons & nous recevrons. Celui qui a dit au commencement, *Que la Lumière soit, & la Lumière fut*, parle au Cœur de l'Homme, & l'Homme se réveille. De ses yeux tombe le Bandeau funeste; il voit la *Lumière*. Or c'est au grand Jour de cette *Lumière* qu'il faut nous avancer, vers les choses qui sont devant nous. Et cette *Lumière* doit toujours

jours marcher devant nous. Vouloir sur elle prendre les devans, c'est risquer de la perdre trop promptement de vüe; & la perdre de vüe, c'est proprement s'égarer.

Que nôtre Raison, éclairée & soutenüe par celui qui nous fortifie & en qui nous pouvons toutes choses, fasse donc elle même le choix de ces Vertus qui nous conviennent, suivant les différentes relations que nous pouvons soutenir sur cette Terre; & que ces Vertus, bien choisis & sagement adoptées, forment nôtre Pieté.

Si c'est aux Délices saintes & raisonnables d'une telle Pieté, que vous m'invités, dans votre dernière Lettre; de tout mon Cœur, je me rends à votre pieuse Invitation. Avec vous j'irai savourer combien la vraie Vertu est aimable.

*Du Vice abolissant les tiraniques Loix,  
Elle porte par tout le Repos & la Paix;  
Calme des Passions l'injuste violence  
Sa constante équité guide la Conscience.  
Descendüe du Ciel pour régner sur nos Cœurs,  
Cette aimable Vertu rectifie nos Mœurs.*

Mais si vos Idées n'étoient pas telles que je viens de vous faire conoitre les miennes, on vous plaignant, *Mon cher Ami*, je vous déclamerais ces autres Vers d'un petit Poëme, que vous savez par cœur.

## 84 JOURNAL HELVETIQUE

*Triste production d'afreuses Réveries ,  
Loin d'ici , toi Vertu , dont les bizarreries ,  
Dans l'Esprit des Humains forgent des Instrmens ,  
Pour les faire servir à leurs plus grands tourmens :  
Ennemis déclarés de l'aveugle Caprice ,  
Nous ne causerons point nôtre propre suplice.  
L'interêt de nos Cœurs nous apelle aux Plaisirs ;  
Nous nous laissons aller à ses justes desirs ,  
En fûiant ces Mortels , dont la sombre manie  
Veut nous précipiter dans la Misantropie.*

J'atendrai l'honneur de vôtre Réponse ,  
pour juger définitivement du vrai Sens de  
vôtre Lettre , qui m'inquiéteroît beaucoup  
moins , si j'avois moins à cœur vôtre pro-  
pre tranquillité. Je suis &c.

*Geneve le 30. Juin.  
1742.*

J. B. W. . .



# R E P O N S E

*Aux Questions faites dans le Journal d'Août,  
p. 74. sur les Vers, qui se forment dans  
les Cerises ou dans d'autres Fruits.*

M E S S I E U R S

SANS prétendre à aucun des Eloges qu'un curieux Anonime d'*Etavaier* veut bien donner aux Savans de cette Ville ; j'ai crû devoir répondre brièvement par vôtre Canal, si vous le permettez, aux Questions qu'il fait dans vôtre Journal du Mois précédent, sur l'origine, le progrès & le sort de quelques Vers, qu'il a trouvé à propos d'appeler des *Reptiles*, quoique ce terme ne soit pas d'usage, par rapport aux petits Animaux dont il s'agit.

Ces petits Vers de différens Fruits, de Légumes, & de plusieurs sortes de Grains, viennent tous de diverses espèces de Chenilles & de Vers, que des Papillons, des Scarabées & des Mouches ont pondus, ou en forme de petits Oeufs, ou de petits Vermisseaux, à peine perceptibles aux meilleures Loupes, c'est à dire aux plus excellens Microscopes à un seul Verre. Les

Les petits Papillons, les petits Scarabées, & les petites Mouches pondent leurs Oeufs, ou leurs Vers, sur les Fruits, sur les Légumes, & sur les Grains, pendant qu'ils sont encore en fleurs & qu'ils comencent à peine à se former; ou, pour parler plus exactement, à se manifester, ou à se développer, comé d'autres s'expriment. Je m'en suis assuré à l'égard des *Cerises*, qui ont donné occasion à ce Curieux d'*Etavaier* de former ses Questions. J'ai en éfet trouvé dans presque toutes les Cerises, que j'ai examinées avec soin dès qu'elles comencent à changer de couleur, qu'elles avoient un petit Ver à peine perceptible au meilleur Microscope. Ce Ver est logé sous le Noïau précisément au dessus du pédicule, par lequel la Cerise pend à la Branche de l'Arbre. De là le petit Ver croit avec la Cerise; de sorte qu'au bout d'un certain tems, après avoir grossi convenablement, la Cerise tombant à terre fournit une occasion favorable au Vers d'entrer en terre, de s'y transformer en Nimphe, & d'en sortir ensuite en forme de Papillon, de Scarabée, ou de Mouche, suivant la nature de ceux qui l'avoient engendré.

D'autres, sans avoir besoin de se cacher en terre, pour s'y transformer en Nimphe, en Crisalide, ou en Coque, trouvent un endroit

droit propre à ces Métamorphoses, dans le lieu même où ils ont vécu en forme d'Oeuf, ou de Ver, & souvent tous les deux, car il y a des *Mouches vivipares*, c. a. d. qui pondent des Vers vivans, & non des Oeufs, & d'autres dont les Oeufs éclosent ensuite chacun un petit Ver.

Les Oeufs donc & les Vers, qui ne sont pas soumis à la nécessité de changer de place, achèvent leur Metamorphose, dans le même endroit où ils ont été pondus. Cela a lieu à l'égard de divers petits Papillons, de plusieurs petits Scarabées & de Mouches, dont les petits Vers rongent l'intérieur des Pois, d'autres Légumes, & des Grains.

Voilà, *Messieurs*, en gros, ce que l'on peut répondre sur l'origine, le progrès & le sort des petits Animaux, qui ont excité la louable curiosité de l'Anonime.

La *Question* que le même Curieux fait, sur la raison pourquoi l'on ne trouve ordinairement, qu'un seul Ver, une seule Chenille dans une Cerise, dans une Poire, dans un Grain de Légume &c. est un peu plus difficile à résoudre, cependant, si l'on suit avec quelque attention, les Phénomènes que les procédés merveilleux des Papillons, des Scarabées & des Mouches, de leurs Chenilles & de leurs Vers nous présentent, dans le cas dont il s'agit, on trouvera un moyen facile, pour résoudre la Question proposée. La

La constante *Location*, s'il est permis de s'exprimer ainsi, d'un seul Ver, d'une seule Chenille dans un seul Fruit, dans un seul Grain, à quelque exception près très rare & accidentelle, montre évidemment, qu'il y a une liaison nécessaire entre la Vie & l'Accroissement des Petits des Insectes, dont on vient de faire mention, avec les Fruits, ou les Grains, dans lesquels ils doivent trouver des lieux propres à leur servir de nourriture & d'habitation, jusques à ce que ces Petits aient atteint la perfection qui leur convient, pour être transformés en Volatiles semblables à ceux dont ils tirent leur Origine. Et come ces Fruits, ces Grains, ne pourroient point ordinairement fournir, ni assez de nourriture, ni assez de place pour plus d'un Ver, ou d'une Chenille, la Sagesse Suprême y a pourvû, en donnant aux Mères & aux Petits des Organes propres à exécuter tous ces procédés admirables.

Les Mères ont des yeux beaucoup plus propres pour apercevoir les petits Objets, que nos meilleurs Microscopes; ainsi elles aperçoivent à coup sûr le trou des Fruits & des Grains déjà percés, ou le petit Oeuf déjà déposé, dont le Ver va percer l'endroit qui lui est destiné. Les Petits ont des Organes propres à percer les Fruits & les Grains, à s'y nourrir, & ensuite à en sortir quand il en est

est tems. L'illustre Mr. de REAUMUR fait quelques Remarques dans le dernier Memoire du Tome II. de son *Histoire incomparable des Insectes*, qui peuvent autoriser la maniere dont j'ai crû devoir répondre à l'Anonime.

Du reste il y a tant de diverses Mouches, de divers Papillons & de differens Scarabées, qui attaquent les Fruits, les Légumes & les Grains, qu'il faudroit à peu près une Histoire particulière à chaque Espèce. C'est à ceux qui desirent de s'instruire amplement là dessus, d'avoir recours aux *Aldovrandi*, aux *Moufets*, aux *Schwammerdam*, aux *Redi*, aux *Læwenhæck*, aux *Vallisnieri*, & principalement au Savant Mr. FRISCH, \* & au Célèbre Mr. de REAUMUR. J'ai l'honneur d'être avec beaucoup d'estime & de consideration

MESSIEURS

Neuchâtel le 22. Sept.  
1742.

Votre très humble  
Sc.

B\*\*\*\*\*

\* Mr. FRISCH, Membre de la Société Royale des Sciences de Berlin, Auteur d'une *Histoire des Insectes* en Langue Allemande.



# O D E

## SUR L'ESPRIT.

**D**E mon effor soutiens l'audace,  
ARISTE guide mon Pinceau,  
Toi que les Nimphes du Parnasse  
Inspirèrent dès le Berceau.  
Quelle est cette Flame divine,  
Qui dans notre frêle Machine,  
Produit des Miracles divers ;  
Plus variée & plus brillante,  
Que cette Robe éblouissante,  
Dont l'Aurore embellit les Airs ?

\* \* \* \* \*

Oui je retrouve, dans cet Etre,  
Les charmes & le coloris,  
De tous les Objets qu'on vit naitre  
Du Cahos & de ses Débris :  
Inépuisable en ses Images,  
A chaque heure & dans tous les âges  
Il nous étale ses beautés :  
Tels par une Route inconnüe,  
Les Immortels, perçant la Nuë,  
S'ofrent à nos yeux enchantés.

ESPRIT

\* \* \* \* \*

ESPRIT, c'est donc toi que je chante ,  
 Mais non ton Rival imposteur :  
 Dans la Carrière que je tente ,  
 Loin de moi Peuple admirateur !  
 L'Erreur préside à ton suffrage :  
 Tu quites le Vrai pour l'Image ,  
 Come les Oiseaux de Zeuxis :  
 Et séduit par des Etincelles ,  
 Les Météores infidèles ,  
 Pour toi des Astres ont le prix.

\* \* \* \* \*

Réglant ton Gout sur tes Chimères ,  
 Ebloui par de vains Talens ;  
 De tes Héros imaginaires  
 Tu pares les Fronts insolens.  
 Les Baladins, les vils Artistes ,  
 Ont chés toi leurs Panégiristes ,  
 Come les Auteurs d'un grand Nom.  
 Souvent ton Caprice imbécile ,  
 D'un *Bavius* fait un *Virgile* ,  
 Et du Pédant un *Cicéron*.

\* \* \* \* \*

Quand *Melpomène* échevelée  
 M'étourdit de ses hurlemens ,  
 Irai - je , à sa plainte ampoulée ,  
 Livrer mes applaudissemens ?

Quoi

Quoi des Vers secs ou pleins d'enflure,  
 Quitant le ton de la Nature,  
 Me laisseront sans m'éينوoir !  
 Et dans l'ennui qui me dévore  
 Faut-il que mon Esprit adore,  
 Ce quil'ne sauroit concevoir ?

\* \* \* \* \*

Sous une Gaze sécourable,  
 L'Equivoque a beau se sauver,  
 Du Vrai, Creuset inaltérable,  
 Mon Goût ne sauroit l'approuver.  
 J'abhore ces Tableaux Ciniques,  
 Violateurs des yeux pudiques,  
 Charme des Sots, oubli des Loix :  
 Que par le Feu l'Oeuvre périsse !  
 Avant que le Lecteur rougisse,  
 L'Auteur eut dû rougir cent fois.

\* \* \* \* \*

Qu'un froid Rimeur sur son Pupitre  
 Trace des Rimes au hazard,  
 Dois-je lui prodiguer le Titre,  
 Qui n'est dû qu'aux Maitres de l'Art ?  
 En vain la frivole Saillie  
 Du nom d'Esprit est annoblie,  
 L'instinct d'yvresse la produit ;  
 C'est une Mouffe passagère  
 Qui dans la fragile fougère  
 S'éleve, pétille & s'enfuit.

\* \* \* \* \*

Les Muses de Fleurs périssables  
 N'ornent point un fidèle Amant.  
 Ses Lauriers sont aussi durables  
 Que le plus stable Monument :  
 Son adroit & fécond Génie ,  
 Joint , par une douce harmonie ,  
 Les Graces & la Vérité :  
 Et tous ses traits sont des Modèles ,  
 Que le Temps porte sur ses Ailes ,  
 Au sein de l'Immortalité.

\* \* \* \* \*

Non , tu n'es pas un vain délire ,  
 Qui marche sans ordre & sans choix ;  
 E S P R I T tout cède à ton Empire ,  
 Mais tu conois aussi des Loix.  
 Si tu fais , par un vol agile ,  
 Du Corps , de soi-même immobile ,  
 Mouvoir les ressorts les plus fins ,  
 La Raison est ta Souveraine :  
 Elle tient ta Verve à la Chaine ,  
 Pour la conduire à ses desseins.

\* \* \* \* \*

Sage au milieu de l'Opulence ,  
 La Raison d'une habile main ,  
 Ménage la magnificence ,  
 Que tu déposes dans son sein.  
 Je la vois pleine d'industrie ,

Operer

Operer avec symétrie,  
 Le Chef - d'œuvre va se montrer :  
 Elle y répand cette Lumière,  
 Qui frappe moins qu'elle n'éclaire,  
 Et donc le tems d'admirer.'

\* \* \* \* \*

L'Ordre en assure la durée ;  
 Il fait son plus bel ornement ;  
 Tel est de la Voûte azurée  
 L'invariable arrangement.  
 Telles sont distinctes encore,  
 Ces formes dont on vit éclore  
 Tous les Etres de l'Univers,  
 Et qui, dans le Monde invisible,  
 Conservent un ordre paisible,  
 Malgré leurs mouvemens divers.

\* \* \* \* \*

Ce fut sur ces Règles Antiques,  
 Que forma ses puissans accords,  
 Ce Chantre dont les sons lyriques,  
 Attendirent le Dieu des Morts.  
 La Terre n'a plus ces exemples,  
 Plus de Villes, de Murs, de Temples,  
 Bâties par un autre *Amphion* ;  
 Sur le sein des humides Plaines,  
 L'on ne conoit plus les Sirènes  
 Et les merveilles d'*Arion*.

\* \* \* \* \*

Mais quel penchant flateur m'égaré !  
 C'est toi doux nœud de l'Amitié :  
 En vain l'absence nous sépare ,  
 Tu me réjouis , ô ma Moitié !  
 En écrivant à ce que j'aime ,  
 J'ai crû ne parler qu'à moi - même ;  
 ARISTE , ARISTE répons moi .  
 Si sur l'Esprit on m'interroge ,  
 Je montrerai pour son Eloge  
 Les Vers que je tiendrai de toi.

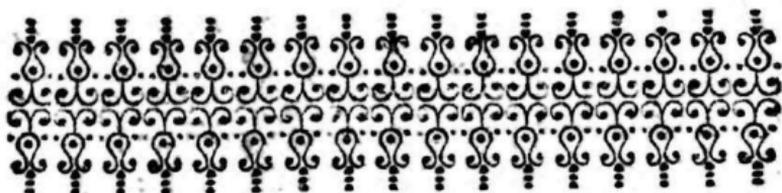


## E N I G M E .

Sans Esprit, sans Raïson , sans Grace , & sans Apas,  
 Irrégulière en ma Figure ,  
 Je règle tout le Monde , avec ordre & mesure ;  
 Et je fais voir en moi tout ce qu'on ne voit pas ,  
 Malgré mon ignorance extrême :  
 Je borne les Etats de tous les Souverains :  
 De leurs Egaremens je tire les Humains ;  
 Et puis , sans autre stratagème ,  
 Que quelques traits fort incertains ,  
 Je fais les égarer de même.  
 Lecteur qui me cherchez , aprenez que je puis  
 Donner à vos souhaits des Lumières parfaites :  
 Peut être avés vous peine à savoir qui je suis ;  
 Mais je vous dirai où vous êtes ,

---

*DAMIS est le mot de l'Enigme du Mois d'Août.*



# T A B L E.

<b>L</b> ettre sur le Culte des Dieux d'Egipte à Rome.	3
Extrait de l'Histoire de Fred. Guill. Roi de Prusse,	32
Réponse à l'Auteur de la Lettre sur l'Amitié.	62
Autre Réponse au même.	65
Lettres sur les Piétistes.	71
Réponse aux Questions sur les Vers qui se forment dans les Cerises &c.	85
Ode sur l'Esprit.	90
Enigme.	95

---

## ERRATA du Mois d'Août.

- Pag. 49. l. 13. Ornemens du Siécle, lisés, Ornemens du Stile.  
P. 54. l. 22. Langee, lisés, Langue.  
P. 64. l. 16. raille, lisés, ralle.

